



*La Chrysalide*  
m. h. c. s. m.  
centre de crise 24/7



*La personne  
au coeur de notre  
préoccupation*

MAISON D'HÉBERGEMENT  
COMMUNAUTAIRE  
*en santé mentale*

**24 / 7**

**HÉBERGEMENT TEMPORAIRE**  
avec soutien et accompagnement  
pour hommes et femmes adultes  
en situation de vulnérabilité ou de détresse

*accessible et sécuritaire*

**CHRYSALIDE.CA**

info.intervenants@chrysalide.ca

 La Chrysalide MHCSM

**819 294-9292**



## **La santé mentale est une composante essentielle de la santé.**

C'est un *équilibre dynamique* entre les différentes sphères de la vie : sociale, physique, spirituelle, économique, émotionnelle et mentale. Elle nous permet d'agir, de réaliser notre potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie et d'apporter une contribution à la communauté. Elle est influencée par les conditions de vie, les valeurs collectives dominantes ainsi que les valeurs propres à chaque personne.

Il est important de spécifier que la santé mentale est plus que l'absence de maladie. En ce sens, une personne peut vivre avec une maladie mentale et avoir un bien-être mental qui pourrait se refléter à travers des relations satisfaisantes ou un emploi épanouissant!



### **Rédaction du Rapport d'activités**

Chantal Laneuville, directrice générale  
Maggy Denis, coordonnatrice clinique

Note de rédaction : Dans ce document le masculin sera parfois utilisé pour alléger le texte.

### **Mise en page**

Chantal Laneuville, directrice générale

# Table des matières



## **SECTION I : Ouverture**

Le mot du président	p.3
Le mot de la directrice générale	p.4
Le mot de la coordonnatrice clinique	p.6

## **SECTION II : Reddition de comptes du financement à la mission**

Critère 1 - Conformité de la mission	p.8
Critère 2 - Contributions de la communauté	p.9
Critère 3 - Engagement de l'organisme	p.10
Critère 4 - Collaborations et partenariats	p.12
Critère 5 - Réponses aux besoins de la communauté	p.13
Critère 6 - Démonstration du fonctionnement démocratique	p.14

## **SECTION III : Vie démocratique**

Invitation à l'AGA	p.16
Ordre du jour	p.17
Procès-verbal	p.18

## **SECTION IV : La Chrysalide MHCSM**

Historique	p.25
Réalisation de la mission	p.26
Équipe	p.30

## **SECTION V : Hébergement**

Statistiques des interventions	p.31
Statistiques des repas	p.39
Appréciation des services	p.40

## **SECTION VI : Mobilisations de l'équipe**

Formations, réunions et ressourcement	p.41
---------------------------------------	------

## **SECTION VII : Vie associative**

Regroupements et associations	p.42
-------------------------------	------

## **SECTION IX : Réalisation des priorités d'action**

Bilan des priorités d'action précédentes	p.43
Renouvellement des priorités d'action	p.45

## **SECTION X : Prévisions budgétaires**

Revenus et dépenses	p.47
---------------------	------

## **ANNEXES**

Guide du résident	p.49
-------------------	------

## **REMERCIEMENTS**

p.54
------

## Le mot du président



L'année 2019/2020 restera une année marquante dans l'histoire de La Chrysalide. En effet, la pandémie de covid 19 est venue perturber notre fonctionnement comme celui de tout le réseau de la santé. Dans les mois précédents, La Chrysalide a assumé avec efficacité sa mission de répondre aux personnes affectées par une crise psychosociale. Encore cette année nous avons maintenu un taux d'occupation élevé, tout comme un nombre important de résidents en provenance de la rive nord. Cette réalité nous aura permis de faire une demande de subvention à Centraide Mauricie afin de diversifier et d'augmenter nos sources de revenus pour l'année 2020/2021.

Au chapitre des équipements, l'installation de la téléphonie IP constitue une mise à niveau non négligeable en matière de communication.

Le recrutement et la rétention des ressources humaines représente toujours un enjeu important compte tenu de la présence du CIUSSS et de son pouvoir d'attraction. Pour cette raison notre direction est toujours proactive en matière de dotation en mettant de l'avant les avantages de travailler dans une organisation à dimension humaine.

La pandémie a représenté un défi de taille dans la mesure où il a fallu adopter et développer de nouvelles façons de faire pour répondre aux recommandations de la santé publique. Heureusement nous pouvons compter sur une valeureuse équipe d'intervenants qui a su s'ajuster à cette nouvelle réalité avec le support constant de l'équipe de direction.

De toute évidence nous devons opérer encore quelque mois dans cette « nouvelle normalité » dont les impacts sur la santé mentale sont déjà largement documentés.

Les membres du CA vous remercient très sincèrement pour votre engagement à offrir des services de qualité malgré toutes les contraintes vécues au quotidien.

Daniel Boulay  
Président du conseil d'administration

## Le mot de la directrice générale



Hier me paraît bien loin il me semble, pris dans l'impasse qui est la nôtre  
Pas une lueur, que ta voix qui tremble et la solitude se pose.  
Tout ça semble irréel, quand j'y pense, pourrions nous remonter la cote?  
Combien de temps peut-on tenir à distance sans que les fusibles ne sautent?

Un jour nous marcherons à nouveau ensemble  
Ensemble parmi les autres  
Un jour nous rejoindrons ces gens qui nous ressemblent  
Sans chercher à qui la faute... »

Extraits de la chanson Ensemble parmi les autres de Vincent Vallière

Chers (ères) membres,

Ici, en ce moment de pandémie qui nous frappe, le terme **crise** prend tout son sens...

*« Période relativement courte de déséquilibre psychologique chez une personne confrontée à un événement grave, qui représente un problème important pour elle, et qu'elle ne peut fuir ni résoudre avec ses ressources habituelles de résolution de problème. » (Caplan 1964)*

Nous aurons chacun notre manière de gérer cette crise tout dépendant de la façon dont nous serons atteints physiquement ou psychologiquement. Mais notre façon de travailler et d'être en lien avec les gens ne sera plus jamais pareil. Il y aura pour chacun de nous **un avant** et **un après** la pandémie.

Comme je suis une personne qui aime voir le côté positif des choses, j'aime imaginer que cette période nous fasse réaliser l'importance des liens que nous entretenons. Les gens ne sont pas faits pour vivre seul et isolé. Une jolie leçon d'humilité pour nous qui ne vivons pas avec des problématiques de santé mentale ! La plupart des gens qui utilisent nos services vivent dans l'isolement, c'est leur réalité de tous les jours...et depuis bien avant la pandémie. Maintenant que nous le vivons, est-ce possible pour nous, collectivement, de penser à une solution pour briser cet isolement qui contribue grandement à la détérioration de notre état psychologique ?

À l'air des dénonciations des différences, la vie nous lance un message à nous toutes et tous...la stigmatisation existe partout, cela depuis toujours et oui, de façon systémique parce que chacun de nous y contribue à sa façon (à petite ou grande échelle). Je pourrais aussi monter aux barricades, utiliser les réseaux sociaux « crier au loup » contre la stigmatisation faite aux gens qui vivent avec des problèmes de santé mentale. Pourquoi ne pas utiliser ce moment pour se regarder et se poser la question « Et moi à quoi je contribue dans la stigmatisation en tout genre ? Et, pourquoi je le fais : par peur, ignorance, jalousie ? Qu'est-ce que MOI je peux changer individuellement ? Qu'est-ce que moi j'accepte autour de moi (est-ce que j'accepte que mon conjoint, mon enfant, ma famille, mon voisin, mon collègue de travail, mon ami fasse un commentaire sur la chanteuse (grosse ou petite) qui ne s'habille pas comme la société a décidé...ou sur la personne gaie qui habite à côté de chez nous...) ? Parce qu'avant de poser une action collectivement il faut être congruent avec nous-même et la porter de nos actions. Bravo à ces hommes et femmes qui, en plus de

vivre avec leurs différences, ont à vivre avec le poids de la stigmatisation faite à leur égard. Je tiens sincèrement à vous remercier de votre cheminement à la Chrysalide, parce que notre raison d'être c'est vous. Vous nous faites cheminer autant que nous le faisons pour vous.

Cette période de grand remouls ne doit pas nous faire oublier nos réalisations de cette année qui se termine. Vous trouverez tous les détails dans le rapport. Comme à notre habitude, de beaux partenariats ont été fait encore cette année. Notre vie associative était grandement occupée avant de s'arrêter abruptement. Il est important pour moi de souligner l'entraide qui s'est mise en place rapidement. Nos regroupements ont été présents pour nous. Je pense aux Regroupement des Services Communautaires d'Intervention de crise du Québec (RESCICQ), le Regroupement des Organismes de Base en Santé Mentale (ROBSM-MCQ) ainsi que le CIUSSSMCQ qui ont été présents dès le début de la pandémie afin de nous appuyer dans toute la mise en place des mesures ministérielles.

Je tiens à dire un grand merci à mon équipe qui malgré les tempêtes reste à mes côtés parce que, vraiment, nous sommes un beau milieu de travail. Je dois avouer qu'il faut redoubler d'effort pour maintenir notre bel esprit d'équipe parce qu'avec les départs et les arrivées de nouveaux membres dans l'équipe et les interdictions de nous regrouper il est difficile de garder les liens d'appartenances. Les ressources humaines demeurent notre grand défi. La pénurie de main d'œuvre se fait bien sentir. Les gens « se magazine » un emploi et ce phénomène nous amène dans un constant processus d'embauche. La fragilité des équipes fait en sorte que le service aux hébergés est fragilisé aussi et c'est malheureux. J'espère grandement que quelqu'un au MSSS (ministère de la santé et service sociaux) va entendre et surtout comprendre notre réalité et nous permettre un rehaussement à la mission significative pour au moins être capable de recruter du personnel adéquatement et de façon concurrentielle. **LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EN DÉPEND !**

Je ne peux passer sous silence l'implication des gens de cœur qui veille sur notre Chrysalide. Bien entendu je parle des membres de notre conseil d'administration. Le développement et le rayonnement de La Chrysalide ne pourraient se réaliser sans eux. Merci d'être présent pour moi et l'équipe mais surtout pour toutes ces personnes qui ont besoin de nos services. C'est pour eux qu'on existe.

Cette année devait se tenir notre premier Brunch bénéfique pour la santé mentale en association avec La traverse du sentier et la Passerelle. Nous avons dû annuler mais ce n'est que partie remise. Plusieurs de nos projets n'avance pas aussi vite que prévu mais ce n'est qu'une pause obligée vers un nouveau souffle de la Chrysalide.

Pour le mot de la fin, je ne veux pas dire « Ça va bien aller » parce que je ne le sais pas mais je nous souhaite que tout se passe pour le mieux et qu'un jour.... nous marcherons à nouveau ensemble.

Chantal Laneuville  
Directrice générale

## Le mot de la coordonnatrice clinique



Chers membres,

2019-2020, une année où nous avons choisis de s'arrêter avec l'équipe de travail pour nous ramener à l'essence même de notre mission et à l'action communautaire.

2019-2020, une année où nous avons réfléchi et nous sommes recentrés au sens profond des valeurs partagées tel ; l'acceptation, la bienveillance, l'entraide, la solidarité, la considération, l'accueil, l'ouverture, le respect...

2019-2020, une année où, avec humanisme et chaleur, nous avons été un phare, une sécurité, un lieu de répit, une étape de transition pour des personnes confrontés à des difficultés diverses et étant contraintes dans leur équilibre.

2020 Une fin d'année marquante où malgré l'état d'urgence sanitaire, survenue abruptement, nous nous sommes adaptés et avons maintenu le cap sur notre mission et avons continué d'offrir nos services.

2020 Une fin d'année marquante où nous avons été confrontés mondialement à un état de crise et où nous avons tous ressentis l'importance des valeurs humaines au sein de la société.

2020 Une fin d'année marquante qui nous rappelle la fragilité de la vie, mais aussi la force des humains lorsqu'ils s'unissent et s'entraident entre eux dans ces moments précaires.

Force que chaque humain rencontré à La Chrysalide, aidants et aidés, s'efforcent de transposer pour franchir un seul but : retrouver une stabilité.

Maggy Denis,  
Coordonnatrice clinique

## REDDITION DE COMPTES DU SOUTIEN À LA MISSION

### Programme de soutien aux organismes communautaires

L'exercice de la reddition de comptes permet de démontrer que La Chrysalide MHCSM rencontre les exigences du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), mais aussi que l'organisme correspond à l'action communautaire autonome (ACA).

*« Le ministère de la Santé et des Services sociaux diffusait, en février 2008, un document précisant les exigences relatives au processus de reddition de comptes dans le cadre du soutien à la mission globale du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). (...) Le processus de reddition de comptes dont il est question vise à déterminer si les activités de l'organisme s'inscrivent dans le cadre de la mission pour laquelle il est soutenu, et si cet organisme satisfait aux exigences du PSOC »<sup>1</sup>.*

Documents prescrits	Critères du rapport d'activité	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle;</li> <li>• Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle;</li> <li>• Procès-verbal ou extraits du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle;</li> <li>• Nombre de participants à l'Assemblée générale annuelle :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Section sur la présentation du rapport d'activité;</li> <li>- Section sur la présentation du rapport financier;</li> <li>- Section sur la présentation des travaux des comités, s'il y a lieu;</li> </ul> </li> </ul>	<b>CRITÈRE 1</b>	Démonstration de la conformité entre les activités réalisées par l'organisme et les objets de sa charte et que l'organisme œuvre dans le domaine de la santé et des services sociaux.
	<b>CRITÈRE 2</b>	Démonstration de la contribution de la communauté à la réalisation des activités de l'organisme.
	<b>CRITÈRE 3</b>	Démonstration du dynamisme et de l'engagement de l'organisme dans le milieu et de la concertation avec les ressources.
	<b>CRITÈRE 4</b>	Démonstration des collaborations et des partenariats.
	<b>CRITÈRE 5</b>	Démonstration de la réponse apportée aux besoins du milieu.

<sup>1</sup> Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches (2010); Aide-mémoire sur la reddition de comptes; Programme de soutien aux organismes communautaires.



- Section qui concerne des discussions sur les orientations de l'organisme, s'il y a lieu;
- Rapport financier;
- Rapport d'activité.

#### CRITÈRE 6

Démonstration d'un fonctionnement démocratique, de la tenue des Assemblées générales annuelles et des réunions du Conseil d'administration.

### CRITÈRE 1 : *Démonstration de la conformité entre les activités réalisées par l'organisme et les objets de sa charte et que l'organisme œuvre dans le champ de la santé et des services sociaux.*

Mission (charte)	Activités
1. Offrir aux personnes en situation de crise psychosociale des districts des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska des services d'hébergement communautaire de dépannage et de court terme;	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Hébergement temporaire offrant 9 lits</li> <li>✓ Repas et vie de groupe participative</li> <li>✓ Admission immédiate en hébergement de crise ou d'urgence 24 à 48 heures</li> <li>✓ Admission planifiée en hébergement de prévention ou de stabilisation (0-3 mois), selon les motifs, les collaborations et les besoins</li> </ul>
2. S'assurer que les personnes hébergées bénéficient de services intégrés et adaptés à leurs besoins en les référant ou en les accompagnant, s'il y a lieu, vers les ressources appropriées;	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Entrevues individuelles quotidiennes</li> <li>✓ Ateliers et loisirs ponctuels</li> <li>✓ Interventions téléphoniques brèves avec ou sans références vers d'autres services</li> <li>✓ Accompagnement de la personne hébergée dans ses démarches et activités quotidiennes</li> </ul>
3. Contribuer à ce que chaque personne hébergée se mette en action, dans un processus de prise en charge par elle-même;	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Entrevue téléphonique et analyse des besoins</li> <li>✓ Plan d'action individualisé (PAI) qui est révisé chaque semaine</li> <li>✓ Participation à des Plans de services individualisés (PSI)</li> <li>✓ Suivi clinique en hébergement</li> </ul>
4. Sensibiliser la population aux réalités des personnes en situation de crise afin de faciliter leur intégration sociale;	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Offre de conférences de promotion et de sensibilisation</li> <li>✓ Implication et partenariat avec les ressources en santé mentale des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska pour des activités de sensibilisation et contrer la stigmatisation (projet du ROBMS)</li> </ul>
5. Collaborer au développement de nouveaux services permettant de répondre aux besoins de personnes vivant des problèmes de santé mentale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Participation aux réseaux locaux de services (RLS)</li> <li>✓ Participation à des tables de concertation</li> </ul>

- ✓ Être actif et présent dans les rencontres de nos regroupements spécifiques en santé mentale, crise psychosociale et dépendance

## **CRITÈRE 2 : *Démonstration de la contribution de la communauté à la réalisation des activités de l'organisme***

### **1. Ressources humaines et matérielles (partage de ressources, de locaux, d'équipements ou de services)**

À chaque année, la Ville de Bécancour nous permet d'utiliser gratuitement ses locaux dans différents secteurs pour nos formations ou pour nos AGA. Aussi, les services à la communauté nous offrent l'accès à des imprimantes et à de l'équipement pour boudiner des cahiers.

La bibliothèque du secteur Bécancour permet aux résidents d'aller consulter des livres et d'utiliser Internet.

Nous prêtons notre salle de conférence à la réalisation de certaines réunions, notamment à notre regroupement, le ROBSM via son projet La Locomotive ont tenu une journée de rencontre pour leurs participants. La table de travail dépendance/santé mentale découlant de notre RLS s'est réunie à quelques reprises dans notre salle pour des rencontres pour y travailler différents enjeux sur notre territoire. Nous mettons notre salle à la disposition de nos partenaires pour atteindre leur clientèle de notre territoire afin de faciliter l'accès à leurs services.

Régulièrement, l'organisme Entraide Bécancour nous offre les surplus de denrées alimentaires qui proviennent de Moisson Mauricie. Entraide Bécancour permet également à tous les résidents qui arrivent en situation d'urgence l'accès à des vêtements gratuitement par le biais d'une réquisition. Ceci est une aide précieuse pour nos résidents.

Au cours de l'année, plusieurs traiteurs et organismes privés ou publics nous apportent de surplus de denrées suite à des événements.

### **2. Ressources financières**

Un gros merci à tous nos donateurs : notre député Donald Martel, La friperie Chez Marie 4 Poches Votre aide est précieuse. Malgré le peu de moyens financiers, parfois des résidents ou leur famille nous font des dons à la hauteur de leurs moyens. Deux ou cinq dollars de temps à autre, mais il n'y a pas de petits dons, et le donateur le fait de bon cœur. Merci à tous les donateurs de Centraide Centre-du-Québec qui permettent la réussite des campagnes de financement année après année.

De plus, nous avons eu une subvention de 25 000.00\$ Belle cause pour la cause en provenance de la Fondation Santé BNY conjointement avec l'organisme La Traverse du sentier de Nicolet. Cette subvention a été octroyée pour le déploiement des formations de la trousse J'avance de REVIVRE. En février 2020 un groupe a démarré pour la formation Anxiété.



### 3. Bénévoles



M. Jacques Plouffe est notre bénévole désigné au transport des résidents lors des déplacements qui ne sont pas couverts par les services du Centre d'action bénévole. Mme Yolande Courchesne s'implique depuis plusieurs années en notre nom auprès de Centraide pour des témoignages.

Nous avons un bon partenariat avec le Centre d'action bénévole pour les transports, mais aussi pour la mise à jour des impôts annuels pour les résidents de notre ressource.

### 4. Publicité gratuite dans un autre réseau

Les services de l'organisme sont présentés par le biais d'autres sites Internet, dont celui du ROBSM des régions 04-17, de la CDC Bécancour et du RESICQ. L'organisme paraît également dans divers bottins de ressources communautaires, dont celui du Centre d'action bénévole de Trois-Rivières. La radio VIA 90.5 nous permet l'annonce de nos événements par le biais de son babillard.

### 5. Réseau de distribution de dépliants

Les dépliants de l'organisme sont distribués principalement dans les organismes et établissements suivants : divers points de service du CIUSSS MCQ; La Traverse du sentier; La Relance; La Passerelle; La Lanterne; Entraide Bécancour; le ROBSM des régions 04-17 et la CDC Bécancour. Le nombre de dépliants distribués n'est pas disponible, puisqu'il n'est pas répertorié.

### 6. Références par d'autres organismes

Les références sont indiquées dans la section sur les statistiques d'hébergement (page 32).

## **CRITÈRE 3 : *Démonstration du dynamisme et de l'engagement de l'organisme dans le milieu et de la concertation avec les ressources***

Partenaires	Activités de concertation	Réunions	Temps (heures)	
1. Corporation de développement communautaire	Table de concertation communautaire de Bécancour :	2	12	
	Conseil d'administration	5	30	
	Délégation : AGA	1	3	
	Chantal Laneuville	Lac à l'épaule (2 jours)	1	16
			2	6

Déjeuner causerie 2 7  
Comité de développement sociale

Partenaires	Activités de concertation	Réunions	Temps (heures)
<b>2. Regroupement des organismes de base en santé mentale (ROBSM 04-17)</b>  Délégation : Maggy Denis Chantal Laneuville	Participation à L'AGA du ROBSM 04-17	1	4
	Participation à la table hébergement;	3	15
	Participation à la table psychosociale;	1	3
	Représentation de la Locomotive	1	6
<b>3. Réseau local de services en santé mentale adulte et dépendance du CIUSSS MCQ</b>	Réunions de la table Santé mentale adulte et dépendance <i>Implication : Chantal Laneuville</i>	<b>4</b>	<b>12</b>
	<u>Projets et comités du RLS</u>		
	Chantier Plan de services individualisé (PSI)	<b>0</b>	<b>0</b>
	<i>Comité coach (PSI)</i>	<b>3</b>	<b>9</b>
	<i>Implication : Maggy Denis</i>		
	Chantier Santé mentale / dépendance <i>Implication : Chantal Laneuville</i>	<b>4</b>	<b>11.5</b>
<i>Chantier Suivi étroit</i> <i>Implication : Chantal Laneuville</i>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>4. Le Regroupement des services d'intervention de crise du Québec (RESICQ)</b>	AGA	<b>1</b>	<b>3</b>
	Assemblées régulières des membres	<b>1</b>	<b>7</b>
	Colloque (2 personnes X 3 jours)	<b>3</b>	<b>18</b>
<b>5. Mobilisation de la Table régionale des organismes communautaires (TROC)</b>	Aucune participation physique en 2019-2020		
<b>6. Réseau québécois des OSBL d'habitation</b>	Aucune participation physique <i>Implication : Chantal Laneuville</i>		

#### CRITÈRE 4 : *Démonstration des collaborations et des partenariats*

1. **Implication des membres de la collectivité** Les membres de la collectivité s'impliquent dans le Conseil d'administration. Cependant, aucun autre comité de travail n'a nécessité l'implication des membres de la collectivité.
2. **Collaboration avec différents partenaires** Lorsqu'un résident bénéficie de services d'un partenaire, ce dernier est interpellé dès le début afin d'offrir une continuité et une complémentarité. Les intervenants externes, du **CIUSSS MCQ** comme des ressources communautaires, viennent rencontrer les résidents en hébergement, en concertation avec l'équipe d'intervention (voir les statistiques d'intervention). Notre principal collaborateur est le CIUSSS MCQ avec lequel nous avons un protocole d'entente en vigueur.
- Madame Julie Côté, **infirmière en santé publique au CIUSSS MCQ**, vient rencontrer les résidents en hébergement sur une base mensuelle (deuxième jeudi de chaque mois) afin d'offrir son expertise et ses outils en prévention et dépistage (vaccination, ITSS, arrêt du tabagisme, etc.);
  - La Relance Bécancour Nicolet-Yamaska se déplace pour tenir des rencontres d'information de groupe et des rencontres individuelles portant sur la prévention des dépendances. Une intervenante se déplace sur une base mensuelle (le dernier lundi de chaque mois).
  - L'organisme d'entraide Mauricie-Centre-du-Québec pour hommes agressés sexuellement dans l'enfance (EMPHASE) a signé un protocole d'entente de service en mars 2019 avec La Chrysalide MHCSM afin de venir présenter ses services et faire des rencontres individuelles pour hommes seulement. Les services débiteront en avril 2019 sur une base mensuelle (deuxième mercredi de chaque mois).
  - La collaboration avec la Chaire de Médecine de l'Université de Montréal est toujours en vigueur. Deux internes sont venus faire des stages de trois jours en immersion dans notre équipe. Ils sont intégrés dans les rencontres et les plans d'action des résidents ainsi qu'à toutes les activités de la vie de groupe. Ce partenariat est bénéfique pour La Chrysalide et permet de faire un beau lien entre l'équipe de médecins du CHAUR et nous.
  - Cette année, La Chrysalide MHCSM a accueilli des stagiaires du Cégep et Trois-Rivières, du Collège Laflèche et de L'UQTR. Notre implication dans le processus de formation de nos intervenants à devenir est très importante pour nous et par le fait même, nous aide dans le recrutement d'employés qualifiés (voir la liste des stagiaires page 31).

Occasionnellement, à la demande d'un partenaire, un membre de l'équipe peut se déplacer pour faire la promotion ou la représentation de La Chrysalide MHCSM auprès d'un autre organisme communautaire. Dans la dernière année, Maggy Denis et

Chantal Laneuville ont participé à plusieurs activités caritatives telles; le souper de la Fondation du Havre de Trois-Rivières et le souper de la Fondation Santé Bécancour Nicolet-Yamaska.

### 3. Participation à des événements particuliers



Depuis quelques années, la Chrysalide MHCSM s'est démarquée dans son implication dans différents projets avec les partenaires.

- Semaine de la santé mentale : Avec La traverse du sentier, la Passerelle, la Semaine de la santé mentale a débuté par une conférence de presse en date du 8 mai 2019 qui a attiré **25 personnes différentes** sous le thème « Découvrir c'est voir autrement ». Le visuel démontre bien ce que l'on voit est parfois même souvent très différent de la réalité tout comme l'orange-montgolfière que l'on retrouve sur les articles promotionnels de la campagne 2019-2020. **ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION** : Lors de la conférence de presse, Chantal Laneuville, Karine Gauthier, Cynthia Leblanc ont dévoilé l'activité de sensibilisation concertée et organisée dans le cadre de la 68<sup>ème</sup> édition de la Semaine de la santé mentale pour les territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska. En la collaboration de la troupe de théâtre Parminou, la pièce « Un regard qui dérange a été présenté Jeudi le 6 juin 2019 où **66 personnes différentes** ont participé.
- Au court de l'année 2019-2020, le chantier santé mentale dépendance dont fait partie LaRue Bécancour, la Relance BNY et nous-même a fait parvenir aux parents, via la commission scolaire la Riveraine et ses directions, un sondage la légalisation du cannabis. Cette action était dans les priorités suite à notre journée du 4 mai 2018. **110 personnes différentes** ont répondu à notre questionnaire démontrant les inquiétudes et les préoccupations des parents d'élèves du secondaire 1 au secondaire 5.
- La Nuit des sans-abris : Nous avons été approchés pour faire partie de l'équipe organisatrice de l'événement chapeauté par LaRue Bécancour. Cette deuxième édition dans la MRC de Bécancour a été un succès. Environ **100 personnes différentes** ont participé à cette soirée.

### CRITÈRE 5 : Démonstration de la réponse apportée aux besoins du milieu

#### 1. Périodes d'ouverture à la communauté desservie

Les services d'hébergement et d'interventions téléphoniques sont ouverts et disponibles **24 heures** par jour, **7 jours** par semaine et **12 mois** par année. Donc, il s'agit de services continus sans fermeture. Aucune situation particulière n'a suspendu les services dans la dernière année.

#### 2. Activités et outils d'information et de consultation

Nous distribuons un **dépliant** qui est conçu pour faire la promotion des services offerts, présenter notre approche et démystifier la crise psychosociale.

Cette année nous avons changé notre image des 17 dernières années. Nous avons fait émerger la personne qui était prise dans son cocon à l'intérieur de notre papillon. Le déploiement de la personne au cœur de notre nom, La Chrysalide, démontre bien le

prolongement de nos actions dans le rétablissement de la personne. La couleur ajoutée au logo nous laisse présager l'espoir des jours meilleurs. Merci à notre graphiste France Boucher de GALIA Communications.

**3. Séminaires, site Internet et formations** Le **site Internet** de l'organisme [www.chrysalide.ca](http://www.chrysalide.ca) et la page Facebook sont bien actifs et la mise à jour est faite régulièrement. Notre programme de conférences et de formation est terminé. Notre programme de formation Revivre a débuté en février en collaboration avec la Traverse du sentier, 11 personnes s'y sont inscrites. Compte tenu de la pandémie, la formation a dû être terminée dans un format individuel.

Les **conférences de promotion et de sensibilisation** auprès de la population et des organisations sont disponibles en tout temps sur demande. Cette année 2019-2020 nous avons participé à 2 repas-partage pour sensibiliser les femmes membres du Centre de femme Parmi-elle. 20 personnes différentes ont assistées à ces rencontres

**4. Lien entre les activités réalisées et les besoins de la communauté** Les liens entre les activités réalisées et les besoins de la communauté sont motivés par la **mission** même de l'organisme et se présentent sous la forme de diverses interventions identifiées et quantifiées dans la section des statistiques cliniques.

**5. Territoires desservis** L'hébergement privilégie les provenances de la **MRC de Nicolet-Yamaska** et de la **MRC de Bécancour**, bien qu'une part importante des demandes provienne du grand **Trois-Rivières** et des environs. Nous pouvons facilement dire que le territoire de La Chrysalide est la zone centre du CIUSSS MCQ et les environs.

**6. Nombre de personnes rejointes et taux de fréquentation**

- **Activités grand public :**
  - Semaine de la santé mentale du 3 au 9 mai 2019
  - Conférence de presse 25
  - Activité : 6 juin 2019 pièce de théâtre « Un regard qui dérange » : 66
  - 18 octobre 2019 - La Nuit des sans-abris Bécancour : 100
  - 26 novembre 2019 – Dépôt du sondage Légalisation du cannabis : 110
  - Repas partage Centre de femme Parmi-elle : 20
  - Formation Revivre : 11

**Total des personnes différentes pour les activités grand public : 332**

Voir les détails des événements aux pages 13 et 14.

*Les personnes rejointes par les activités régulières, individuelles et de groupe, ainsi que le taux de fréquentation, sont des informations précisées dans les statistiques d'hébergement (pages 32 à 40).*

**CRITÈRE 6 : Démonstration d'un fonctionnement démocratique, de la tenue des Assemblées générales annuelles et des réunions du Conseil d'administration**

1. Le Conseil d'administration	Noms et provenance	Nombre de réunion
	<b>Président</b> Monsieur Daniel Boulay, membre individuel	Réunions régulières : 6



Retraité du secteur public (santé et services sociaux)

Réunions spéciales :  
0

#### **Vice-présidente**

Madame Marie St-Aubin membre individuel  
Membre de la communauté

Assemblée générale :  
1

#### **Trésorière**

Madame Sonia Caron, membre sympathisant  
Membre de la communauté

#### **Temps de réunion**

Réunions régulières :  
13.91 heures

#### **Secrétaire**

Madame Mireille Berthiaume, membre individuel  
Utilisatrice de services/membre de la communauté

Réunions spéciales :  
0 heures

#### **Administratrice**

Madame Yolande Courchesne, membre individuel  
Utilisatrice de service/membre de la communauté

Assemblée générale :  
1.33 heure

#### **Administratrice**

Madame Lise Rivard, membre individuel  
Membre de la communauté

#### **Administratrice**

Poste vacant

## 2. L'Assemblée générale annuelle

### Date et lieu

Lundi 17 juin 2019 à 15h15  
Musée des religions, Nicolet

### Nombre membres présents

23

## 3. Les membres

### Membres actifs 2019-2020

59

## Un merci spécial...



... à toutes ces personnes qui appuient notre mission, qui s'impliquent ou qui par leur présence essentielle, donnent un sens à notre travail.

Membres individuels, membres sympathisants, partenaires...

# VIE DÉMOCRATIQUE

---

L'invitation<sup>2</sup> pour l'Assemblée générale annuelle

## Assemblée générale annuelle

### Invitation

La Chrysalide, Maison d'hébergement communautaire en santé mentale, est heureuse de vous inviter à sa 20<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle.

Date : **Mesures sanitaires spéciales COVID 19**  
Heure : **(remis à une date ultérieure en présentiel)**  
Lieu :

Suite à l'assemblée générale annuelle, nous vous invitons à demeurer parmi nous afin de déguster hors-d'œuvre, canapés et amuse-bouche gourmands dans une ambiance conviviale, et ce, sous forme de cocktail dinatoire.

Lors de cette assemblée, nous procéderons à une élection : trois postes à combler.

Si un poste vous intéresse au sein de notre Conseil d'administration, veuillez nous aviser.

Si vous ne pouvez pas vous présenter à notre Assemblée générale annuelle et que vous voulez faire partie de notre équipe, vous pouvez nous signifier vos intentions par écrit.

Prière de confirmer votre présence au plus tard le vendredi 15 juin 2019 au 819-294-9292.

Bienvenue à tous et à toutes!

P.S. N'oubliez pas que pour vous prévaloir de votre droit de vote lors de l'Assemblée générale annuelle, vous devez être membre. Le coût de la carte de membre est de 5,00 \$

Chantal Laneuville  
Directrice générale

Maggy Denis  
Coordonnatrice clinique

---

<sup>2</sup>L'invitation n'a pas été adressée aux membres par voie postale, ni dans les journaux communautaires des territoires de Bécancour et de Nicolet-Yamaska compte tenu du report de l'Assemblée à une date ultérieure due à la COVID-19.

# VIE DÉMOCRATIQUE

---

## Projet d'ordre du jour

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
LA CHRYSALIDE**  
**Mesures sanitaires spéciales COVID 19  
(remis à une date ultérieure en présentiel)**

### **Projet d'ordre du jour**

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'Assemblée;
  - a) Nomination d'un ou une secrétaire et d'un président ou d'une présidente d'Assemblée
  - b) Constatation de la régularité de l'avis de convocation
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA (la tenue de l'AGA se fera à une date ultérieure)
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 17 juin 2019 ;
4. Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2019-2020 ;
5. Présentation et adoption du rapport d'activité annuel 2019-2020 ;
6. Présentation et adoption des priorités d'actions 2020-2021;
7. Présentation des prévisions budgétaires 2020-2021 ;
8. Nomination du vérificateur externe pour 2020-2021;
9. Élection des membres du Conseil d'administration ;
  - a) Nomination d'un président ou une présidente d'élection
  - b) Nomination d'un ou d'une secrétaire d'élection
  - c) Mises en nomination
  - d) Votes
10. Affaires diverses ;
11. Levée de l'Assemblée générale annuelle et heure de clôture.

## Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle précédente

### 19e Assemblée générale annuelle

**La Chrysalide,**  
Maison d'hébergement communautaire en santé mentale

Lundi 17 juin 2019 à 15 h 15  
au Musée des religions de Nicolet

#### Présences

Mireille Berthiaume v  
Kathy Baillageons e  
Jamie Boucher Lévia v  
Daniel Boulay a  
Sonia Caron a  
Yolande Courchesne a  
Mélanie Davis v  
Ginette Deshaies v  
Maggy Denis e  
Martin Douville p  
Benoit Duplessis e

Michel Forcier v  
Sabryna Landry v  
Chantal Laneuville e  
Christine Lefebvre v  
Joel Mainville p  
Samuel Parent e  
Jacques Plouffe a  
Lise Rivard v  
Marie St-Aubin a  
Nicole St-Louis v  
Alexandra Trépanier e  
Bill Weisman v

Membres votants : 10 Membres administrateurs : 5 Membres employés : 6 Partenaires : 2 Total : 23 présences

#### Ordre du jour

1. **Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;**
  - a) **Nomination d'une ou un secrétaire et d'une présidente ou un président d'assemblée**
  - b) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour 17 juin 2019;**
3. **Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 juin 2018;**
4. **Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2018-2019;**
5. **Présentation du rapport annuel d'activités 2018-2019;**
6. **Présentation et adoption des priorités d'action 2019-2020;**
7. **Présentation des prévisions budgétaires 2019-2020;**
8. **Nomination du vérificateur externe pour 2019-2020;**
9. **Élection des membres du conseil d'administration;**
  - a) **Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection**
  - b) **Nomination d'une ou d'un secrétaire d'élection**
  - c) **Mises en nomination – quatre sièges à combler**
  - d) **Votes**
10. **Affaires diverses**
  - a) **Motion de félicitation**
  - b) **Remise d'un cadeau de départ à M. Jacques Plouffe**

## 1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Jacques Plouffe nous souhaite la bienvenue. Nous vérifions le quorum. Le quorum est constitué de 10 % des membres en règle pour un minimum de 10 membres votants présents à l'assemblée générale. Le quorum est constaté.

### a) Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

**Il est proposé par M. Jacques Plouffe, appuyé par M. Daniel Boulay que le président d'assemblée soit M. Martin Douville de la CDC de la MRC de Bécancour et que la secrétaire d'assemblée soit Chantal Laneuville. Acceptée à l'unanimité.**

### b) Constatation de la régularité de l'avis de convocation

M. Martin Douville vérifie que l'avis de convocation a paru en bonne et due forme et que tous les membres présents ont bien reçu leur invitation dans les 10 jours prévus. Chantal Laneuville confirme l'envoi d'invitation aux membres dans les délais et la parution dans les journaux locaux des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Martin Douville nous fait lecture de l'ordre du jour. Après vérification, le point 10. Affaires diverses reste ouvert.

**L'ordre du jour de la 19e Assemblée générale annuelle du 17 juin 2019 est proposé par Mme Lise Rivard et appuyé par Mme Sonia Caron. Accepté à l'unanimité.**

## 3. Lecture et adoption des procès-verbaux

### 3.a) Procès-verbal de la 18e Assemblée générale annuelle du 18 juin 2018.

M. Martin Douville demande si les membres présents veulent la lecture du procès-verbal de la 18e Assemblée générale annuelle du 18 juin 2018.

**Mme Ginette Deshaies propose la dispension de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 juin 2018 appuyé de Mme Marie St-Aubin. Accepté à l'unanimité.**

**Le procès-verbal de la 18e Assemblée générale annuelle du 18 juin 2018 est proposé par Mme Ginette Deshaies et appuyé par Mme Sonia Caron. Accepté à l'unanimité.**

## 4. Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2018-2019.

M. Joël Mainville du Groupe RDL de Victoriaville est présent à la rencontre. Il nous fait la présentation des états financiers vérifiés 2018-2019.

Un surplus de 10 058,00 \$ est réalisé au 31 mars 2018. Tous les surplus de l'exercice sont affectés à la réalisation du projet 0-60 jours pour l'achat d'une bâtisse.

**Les états financiers vérifiés 2018-2019 sont proposés par Mme Yolande Courchesne, appuyés par Mme Lise Rivard. Acceptés à l'unanimité.**

## 5. Présentation du rapport annuel d'activités 2018-2019.

Jacques Plouffe, Chantal Laneuville et Maggy Denis font la lecture de leurs mots respectifs. S'ensuit, une présentation du rapport d'activités annuel 2018-2019. Certaines clarifications sont faites sur les statistiques annuelles. Les membres présents sont satisfaits de la démonstration des activités 2018-2019.

**Le rapport d'activité annuelle 2018-2019 est proposé par Mme Ginette Deshaies, appuyé par Mme Alexandra Trépanier. Accepté à l'unanimité.**

## 6. Présentation et adoption des priorités d'action 2019-2020

Jacques Plouffe nous présente les priorités d'actions 2019-2020.

### Renouvellement des priorités 2019-2020

Priorités	Objectifs	MOYENS
<b>1. Harmonisation de l'équipe</b>	Réaliser le Plan d'action de l'équipe	<p>Réalisé l'année 3 de l'échéancier de la planification stratégique 2017-2020 de l'équipe;</p> <p>Planification d'un lac à l'épaule pour la création d'un nouveau plan d'action triennal 2020-2023;</p> <p>Planification biannuelle de journée de ressourcement d'équipe dans le but de suivre la progression des travaux engagés dans la planification stratégique 2017-2020 et voir au besoin de formation;</p> <p>Révision du guide des tâches et responsabilités des intervenants;</p> <p>Élaboration d'un plan d'urgence.</p>
<b>2. Expertise clinique</b>	Développer notre expertise clinique de manière continue	<p>Sonder l'équipe sur les besoins cliniques, clarifier les rôles et responsabilités de chacun en lien avec le développement de l'expertise clinique, identifier à travers une orientation écrite les ressources pertinentes et disponibles, puis les mécanismes de diffusion/d'accès;</p> <p>Inviter conseiller clinique ou expert pour le développement clinique des intervenants lors des journées de ressourcement;</p> <p>Rendre disponible la formation Omega;</p> <p>Mise à jour des cartes de compétence en RCR;</p> <p>Rafraichissement des meilleurs pratiques en prévention du suicide;</p>

		<p>Rendre disponible la formation sur l'estimation des idées homicidaires;</p> <p>Former la cuisinière Hygiène et salubrité des gestionnaires.</p>
<b>3. Financement</b>	Maintenir et développer des sources de financement alternatives complémentaires	<p>Élaboration du projet d'hébergement <i>d'observation-évaluation</i> 0-60 jours en collaboration avec CIUSSS MCQ;</p> <p>Activité de financement pour souligner la semaine de santé mentale avec les organismes en santé mentale des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska;</p> <p>Maintenir le partenariat avec Centraide Centre du Québec et faire une demande de financement à Centraide Mauricie.</p> <p>Maintenir et augmenter notre protocole d'entente avec le CIUSSS MCQ dans le logement supervisé autonome.</p>
<b>4 Promotion et sensibilisation</b>	Sensibiliser la population et promouvoir l'organisme	<p>Participer aux activités promotionnelles de la Table hébergement du ROBSM 04/17 auprès des divers programmes ciblés et directions du CIUSSS MCQ;</p> <p>Élaborer la programmation du 20<sup>ème</sup> anniversaire de La Chrysalide; Faire la distribution des affiches et dépliants auprès des GMF des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska.</p>
<b>5. Partenariats et collaboration</b>	Consolider et maintenir des arrimages efficaces auprès des divers partenaires;	<p>Promouvoir notre ouverture à envisager le développement d'unités d'hébergement transitoire en santé mentale en Mauricie auprès des instances concernées du CIUSSS MCQ;</p> <p>Participer aux chantiers du Réseau local de services (RLS) de la Table santé mentale adulte et dépendances du CIUSSS MCQ;</p> <p>Réactiver les formations croisées (échange d'intervenants entre les ressources), en fonction des intérêts de l'équipe, planifiées par la Table hébergement du ROBSM 04/17;</p> <p>Participer à la Table de concertation communautaire de Bécancour et collaborer aux travaux de divers comités formés.</p> <p>Collaborer avec les partenaires en santé mentale et dépendance des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska dans des projets communs.</p>

**Les priorités d'action 2019-2020 sont proposées par Mme Yolande Courchesne, appuyées par M. Bill Weisman telles que suggérées ci-haut. Acceptées à l'unanimité.**

## **7. Présentation des prévisions budgétaires 2019-2020**

Mme Chantal Laneuville dépose les prévisions budgétaires 2019-2020. Les prévisions telles que présentées à l'assemblée sont déficitaires d'un montant de (-) 8 701,00 \$. Ce déficit s'explique par les affectations qui vont être utilisées au cours de l'année.

## **8. Nomination d'un vérificateur externe pour 2019-2020**

Au cours de l'année, Chantal Laneuville a présenté au Conseil d'Administration une soumission pour les trois prochaines années. Le Groupe RDL de Victoriaville était la firme qui nous offrait les meilleurs taux. Nous nous devons de tenir nos engagements pour l'année 2018-2019 et 2019-2020.

**Il est proposé par Mme Lise Rivard, appuyé par M. Jacques Plouffe que nous respectons nos engagements pour l'année 2019-2020 avec le Groupe RDL de Victoriaville. Accepté à l'unanimité.**

## **9. Élection des membres du Conseil d'Administration**

**a.) Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection et d'une ou un secrétaire d'élection.**

**M. Jacques Plouffe, appuyé de Mme Ginette Deshaies, propose respectivement M. Martin Douville comme président d'élection et Mme Chantal Laneuville comme secrétaire d'élection. Accepté à l'unanimité.**

### **B.) Mises en nomination et élection**

Nous avons trois sièges libres d'un mandat de deux ans et 1 siège démissionnaire pour un mandat d'un an.

**Il est proposé par M. Jacques Plouffe, appuyé de Mme Sonia Caron la nomination en bloc de Mme Mireille Berthiaume, Mme Marie St-Aubin, Mme Lise Rivard et M. Bill Weisman. Accepté à l'unanimité.**

Mme Mireille Berthiaume, accepte  
Mme Marie St-Aubin, accepte  
Mme Lise Rivard, accepte  
M. Bill Weisman, accepte

### **c.) Votes**

Aucun vote n'est requis.

Félicitations à tous les nouveaux membres élus par acclamation. Le Conseil d'administration est complet et se compose de :



Mme Mireille Berthiaume, membre individuel issu de la communauté;  
M. Daniel Boulay, membre individuel issu de la communauté;  
Mme Sonia Caron, membre individuel issu de la communauté;  
Mme Yolande Courchesne, membre individuel /utilisatrice de service;  
Mme Marie St-Aubin, membre individuel issu de la communauté;  
Mme Lise Rivard, membre individuel issu de la communauté;  
M. Bill Weisman, membre sympathisant issu de la communauté;

L'exécutif sera nommé lors de la première rencontre du Conseil d'administration en septembre prochain.

#### **10. Affaires diverses**

- a) Motion de félicitations : Mme Ginette Deshaies mentionne que les statistiques reflètent bien la réalité régionale et aussi nationale et qu'une chance que les organismes comme nous existe.
- b) Un cadeau de départ est remis à M. Jacques Plouffe pour son implication à La Chrysalide.

#### **11. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée se fait à 16h40.

**Mme Mélanie Davis propose la levée de l'assemblée à 16h35. Proposition adoptée à l'unanimité.**

---

Chantal Laneuville, secrétaire d'assemblée

# La Chrysalide

Maison d'hébergement communautaire en santé mentale

Un espace d'humanité...



Son  
histoire



Sa mission



Ses  
réalisations



Son  
organisation



Ses  
actions



## Historique et contexte

En 1997, lors de la dernière vague de désinstitutionalisation dans le secteur de la santé mentale, un Comité d'actualisation de zone en santé mentale constate l'absence d'une ressource d'hébergement sur les territoires Bécancour et Nicolet-Yamaska. Suite à la fermeture des lits psychiatriques et du service de centre de jour à l'hôpital Christ-Roi de Nicolet, les ressources en santé mentale manquent considérablement, tenant compte de l'immensité du territoire qui s'étend au-delà de Fortierville à Pierreville en bordure de l'autoroute 20 et du fleuve St-Laurent. Les organismes communautaires en santé mentale déplorent les conditions de vie, l'instabilité et la vulnérabilité des personnes en logement, les groupes supportant les membres de l'entourage de la personne atteinte demandent des ressources leur permettant des répit et les intervenants psychosociaux des CLSC soulignent un besoin d'accès à des lits de crise temporaires. Le syndrome de la « porte tournante », par lequel les personnes vulnérables sont précipitées entre l'hôpital, les familles et les échecs en logement, fragilise les ressources et les liens. Dans ce contexte, les ressources d'hébergement communautaire deviennent des solutions incontournables et essentielles, répondant aux critères tels que l'accessibilité, la proximité, la rentabilité et l'efficacité.

Alors, le 13 décembre 2000, un comité provisoire présente à la Régie régionale le projet de mise en place d'une ressource d'hébergement communautaire en santé mentale sur le territoire. Au premier jour de printemps 2001, la Régie régionale rend une réponse favorable. Dix partenaires, comprenant les CLSC, le Centre d'intégration communautaire, La Ruche Aire Ouverte et La Passerelle, œuvrant tant dans le secteur communautaire que dans le réseau public, concrétisent leur volonté d'action le 25 avril en formant le premier Conseil d'administration provisoire de la ressource. Ils unissent leurs efforts et s'impliquent généreusement dans différents comités. En cours de route, la mission de l'organisme s'élargit de l'hébergement transitoire en santé mentale au mandat de crise psychosociale, afin de répondre à la diversité des besoins de la population. Le 29 mai 2001, c'est l'obtention des lettres patentes et l'officialisation de la ressource sous la bannière « *La Chrysalide, Maison d'hébergement communautaire en santé mentale* ». Le Conseil d'administration provisoire passe le flambeau au premier véritable Conseil d'Administration le 24 octobre 2001 lors de l'assemblée générale de fondation. Le 12 décembre 2001, La Chrysalide est opérationnelle et reçoit le jour même ses deux premiers résidents. La maison devait être rénovée et adaptée. Alors, c'est dans un lieu loué dans le secteur Bécancour que l'équipe offrira les premiers services pendant près d'un an. La maison qui allait abriter l'organisme, subventionné par la Société d'habitation du Québec, est restaurée de la cave au grenier pendant l'été 2002. Finalement, le 31 octobre de cette même année, l'équipe et les résidents présents emménagent dans cette paisible et chaleureuse maison au 2150, Nicolas-Perrot à Bécancour.

Le nom de « *La Chrysalide* » est une analogie riche de sens. En fait, une chrysalide est un cocon, c'est-à-dire l'état transitoire entre la chenille et le papillon. Parallèlement, les racines du mot « *crise* », c'est-à-dire « *Krisis* », signifient à la fois une opportunité, un risque et un changement. Effectivement, la crise psychosociale est une opportunité de transformation. Alors, métaphoriquement une chrysalide représente cette métamorphose, cette transition entre deux situations, l'organisme se voulant également une option temporaire qui doit mener vers des solutions stables. Le logo représente la superposition d'une personne et d'un papillon. La couleur verte symbolise ici l'espoir. Les ailes illustrées en fond peuvent évoquer le potentiel et l'autonomie. La position de la personne, enveloppée de son cocon temporaire, peut représenter l'introspection, et nous rappelle que cette personne est le centre de toute démarche.

## Mission et orientations

### 1. Mission

La ressource La Chrysalide MHCSM poursuit une mission de transformation sociale correspondant aux critères de l'Action communautaire autonome découlant de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec sur le statut d'organisme à but non lucratif. Ses orientations, son administration, ses activités, et ses services proviennent de son fonctionnement démocratique et de sa vie associative. Ses approches se motivent à partir de divers constats sociaux, s'adaptent selon les besoins émergents de la personne en interaction avec son environnement socio-économique, et progressent en s'appuyant sur des modèles de gestion comme des modèles cliniques reconnus, efficaces et éprouvés.

Cette mission comporte les spécificités suivantes, inscrites dans la chartre de la corporation :

- a. Offrir aux personnes en situation de crise psychosociale des districts de la MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska des services d'hébergement communautaire de dépannage et de court terme;
- b. S'assurer que les personnes hébergées bénéficient de services intégrés et adaptés à leurs besoins en les référant ou les accompagnant s'il y a lieu, vers les ressources appropriées;
- c. Contribuer à ce que chaque personne hébergée se mette en action, dans un processus de prise en charge par elle-même;
- d. Sensibiliser la population aux réalités des personnes en situation de crise afin de faciliter leur intégration sociale;
- e. Collaborer au développement de nouveaux services permettant de répondre aux besoins de personnes vivant des problèmes de santé mentale.

### 2. Interventions

Les interventions inhérentes à cette mission prennent la forme d'actions sociales, interpersonnelles et systémiques pouvant se résumer ainsi :

- a. Agir, en conjuguant l'alliance avec la personne et la concertation des partenaires, sur les vulnérabilités et la détresse (les facteurs de risque et la dangerosité) en interpellant les forces et les ressources (la résilience et les facteurs de protection);
- b. Aider la personne à explorer des opportunités de changement, à prioriser des objectifs, à structurer des démarches concrètes et à maintenir ses motivations;
- c. Valider la personne et réfléchir ensemble sur le sens et l'intensité des expériences vécues;
- d. Guider les prises de conscience et l'expression des besoins, favorisant ainsi la connaissance de soi et la conscience de l'autre;
- e. Informer la personne et promouvoir la capacité à faire des choix éclairés;
- f. Soutenir les habiletés personnelles, interpersonnelles et fonctionnelles au service de l'autonomisation, de la coopération et de la responsabilisation;
- g. Encourager l'émergence d'un projet de vie et la prise de pouvoir sur sa vie, et ainsi valoriser l'initiative, l'effort et le progrès dans l'amélioration de ses conditions de vie;
- h. Cibler les ruptures sociales, qu'elles soient conflictuelles ou déficitaires, afin d'initier des liens, des dialogues et des engagements réciproques entre les acteurs concernés.

### 3. Critères et admissions

La personne doit adhérer aux principes suivants afin d'être admise en hébergement :

- a. **Répondre à la mission de l'organisme** : Notre mission s'adresse aux personnes adultes qui vivent une situation de crise psychosociale (incluant la crise suicidaire), avec ou sans diagnostic se référant à l'urgence sociale ou à la crise psychopathologique (excluant toutefois la crise psychiatrique et l'état d'intoxication, qui sont des facteurs devant être stabilisés préalablement);
- b. **Répondre aux critères d'hébergement** : Nos critères d'hébergement sont le volontariat, la sécurité, la collaboration, la mobilisation, l'autonomie, la sobriété et la cohabitation;
- c. **Répondre au processus d'admission** : La personne doit nous téléphoner pour faire une demande d'hébergement pour être admise rapidement dans un délai de 24 heures à 48 heures. L'hébergement sera planifié, parfois en collaboration avec le partenaire-référant. La Chrysalide MHCSM ajuste sa méthode de gestion des lits disponibles de manière à potentialiser le taux de fréquentation tout en s'assurant de privilégier les territoires indiqués dans sa mission (accessibilité et durée de l'hébergement).

### 4. Quelques définitions de concepts-guides

- a. **La crise psychosociale** : *« Il s'agit d'une période habituellement courte de déséquilibre psychologique, alors qu'une personne est confrontée à un événement inattendu ou appréhendé qu'elle perçoit comme menaçant pour son intégrité physique et/ou psychologique. La durée est variable, mais la crise a toujours un début et une fin. Il y a nécessairement un facteur déclenchant, qu'il soit interne ou externe. L'interprétation qui est faite d'un événement peut précipiter une crise et influence son intensité et sa durée. »*<sup>3</sup>
- b. **L'intervention de crise (Loi 21)** : *« L'intervention de crise consiste en une intervention immédiate, brève et directive qui se module selon le type de crise, les caractéristiques de la personne et celles de son entourage. Elle vise à stabiliser l'état de la personne ou de son environnement en lien avec la situation de crise. Ce type d'intervention peut impliquer l'exploration de la situation et l'estimation des conséquences possibles, par exemple, le potentiel de dangerosité, le risque suicidaire ou le risque de décompensation, le désamorçage, le soutien, l'enseignement de stratégies d'adaptation pour composer avec la situation vécue ainsi que l'orientation vers les services ou les soins les plus appropriés aux besoins. »*<sup>4</sup>
- c. **Les valeurs de l'intervention de crise** : *« En intervention de crise, dans un contexte de problèmes sociaux et psychologiques variés, l'accueil et l'écoute sont primordiaux, sinon déterminants, pouvant avoir un impact majeur sur la vie des personnes en détresse et les proches. De plus, bien implantés dans nos communautés, nous misons sur la reconnaissance et la valorisation du potentiel des individus, mettant l'accent sur le partage des responsabilités individuelles et collectives, sollicitant la collaboration et la complémentarité des ressources d'aide formelles et informelles. »*<sup>5</sup>

---

<sup>3</sup> Tiré du Guide de traitement bref et de coordination des services : Intervenir auprès d'une clientèle présentant une organisation limite de la personnalité dans un contexte de crise (Institut universitaire en santé mentale de Québec, 2012)

<sup>4</sup> Tiré du site web de l'ordre des psychologues du Québec (Loi 21)

<sup>5</sup> RESCICQ (2013), Offre de services, p.12

- d. **Le sens développemental de la crise** : « *Le développement se poursuit durant toute la vie adulte, parfois sous la forme de crises. Celles-ci peuvent condenser toute une série de significations qui réactivent les grands chantiers du développement humain [attachement, estime de soi, désir-éthique]. Elles n'en contiennent pas moins une part plus ou moins grande de germes de transformation qui ouvrent au sujet des horizons nouveaux pour la suite de son itinéraire. Il nous appartient de soutenir ceux qui nous consultent dans cette quête de sens, dans cette recherche de cohérence, qui illuminent l'essence de la vie humaine. [...] Jamais autant de connaissances n'ont été disponibles. Elles éclairent la complexité inaliénable de la psyché et soulèvent davantage de questions fondamentales qu'elles n'apportent de réponses. Au même moment, jamais la pratique n'a autant été soumise aux pressions de l'utilitarisme à court terme, lequel se fonde parfois sur le déni de la complexité. [...] Outre notre présence à chacun de nos clients, la dignité de notre pratique repose sur la défense de la singularité absolue du sujet et de sa quête inaltérable de sens.* »<sup>6</sup>

## 5. Nos services

- a. Un lieu d'hébergement temporaire (9 lits; 24/7) avec repas;
- b. Des Plans d'action Individualisés, adaptés à la personne, ses besoins et son contexte;
- c. Un accompagnement intensif;
- d. Des interventions de soutien et d'accompagnement, formelles et informelles;
- e. Des animations ponctuelles d'ateliers, de discussions ou de sorties;
- f. Un encadrement flexible qui favorise la collaboration, la sécurité et la cohabitation;
- g. Une présence constante d'un intervenant disponible;
- h. Une vie de groupe communautaire participative;
- i. Un accès à l'information et à la référence;
- j. Une gestion sécuritaire de la médication;
- k. Des conférences de promotion, d'information et de sensibilisation.

6. **Les frais de séjour** : La Chrysalide MHCSM est un organisme à but non lucratif. Les frais de séjour ne sont qu'une contribution financière à l'hébergement fixés à 16,00 \$ par nuit. Ce n'est pas un coût de traitement et ce n'est pas un critère d'admission. L'incapacité de verser cette contribution n'est pas un motif d'exclusion. Si la personne bénéficie de l'aide sociale, une démarche nécessitant un rapport médical signifiant un diagnostic, un besoin et une référence nous permet le remboursement des frais de séjour par le CLE. Cette démarche est possible grâce à la politique d'Emploi Québec R-88. Cette politique permet le remboursement des frais lorsque la personne doit dormir ailleurs que son domicile et, ce, dans le cadre d'un traitement médical.

## 7. Fonctionnement et horaire

- Voir le « Guide du résident » en annexe.

## 8. Territoires privilégiés

- La Chrysalide MHCSM privilégie les demandes des territoires de la MRC de Bécancour et de la MRC de Nicolet-Yamaska.

---

<sup>6</sup> Delisle, G. (2004); *Conclusion*, Les pathologies de la personnalité, perspective développementale, Les Éditions du CIG.

# La Chrysalide MHCSM, c'est...

Une équipe

Des interventions

Des demandes d'hébergement

Des partenariats

Des services

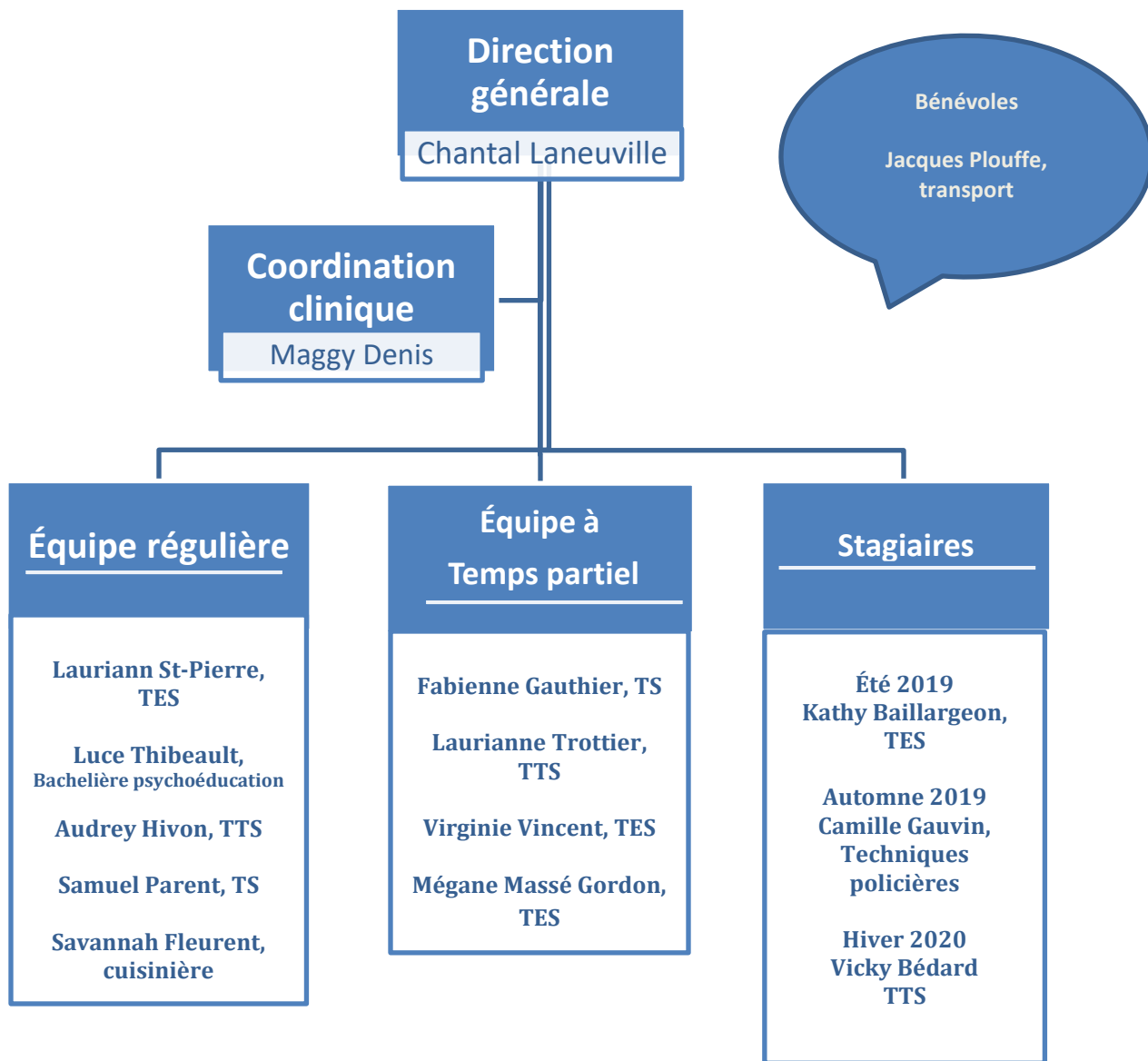
Des mobilisations

Des priorités d'action

...pour la personne!



# Équipe



Merci spécial aux membres de l'équipe qui nous ont quittés en cours d'année  
Alexandra Trépanier, Samantha Duval, Benoit Duplessis, Mégan Laplante



## Hébergement

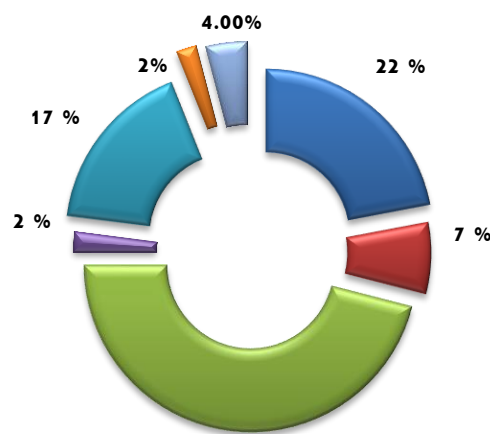
### Bilan des interventions

Types	Interventions	Personnes
Appels téléphoniques (interventions)	1000	261
Concertations téléphoniques (partenaires)	742	190
Entrevues individuelles	3925	177
Entrevues concertées avec un partenaire	72	37
Entrevues familiales/impliquant l'entourage	15	11
Entrevues dans le milieu	0	0
Ateliers/activités planifiées (groupe)	865	139
Accompagnement/transport	31	11
Plans d'action individualisés (PAI)	246	104
Plan de services intégrés (PSI)	2	2
Plan de soutien externe (brefs suivis post-hébergement)	0	0

### Admissions en hébergement

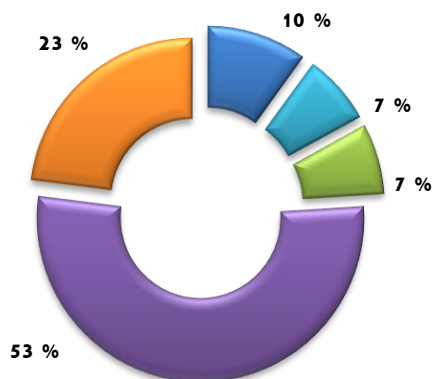
#### Références

- Autoréférence
- Membre de l'entourage
- CIUSSS MCQ
- Policiers
- Organismes communautaires
- Professionnels privés
- Inconnu



### Admissions en hébergement

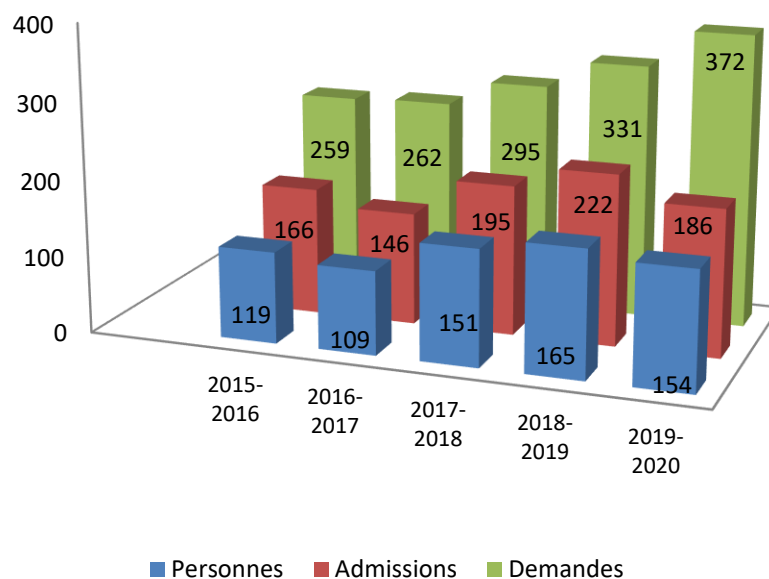
#### Provenances des personnes



- MRC Bécancour / Centre-du-Québec
- MRC Nicolet-Yamaska / Centre-du-Québec
- Autre MRC / Centre du Québec
- Autre MRC / Mauricie
- Autre MRC / Autre région et inconnu

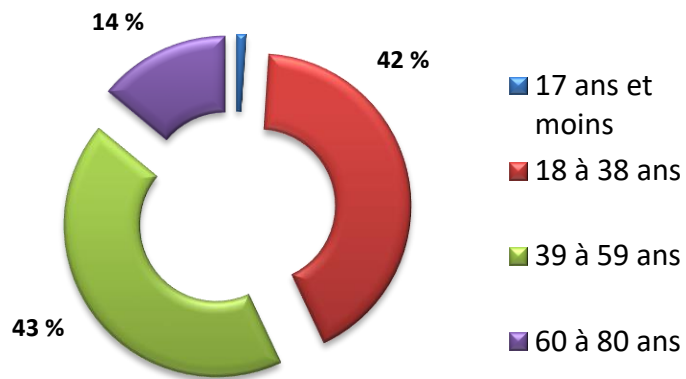
## Progression de l'hébergement

Indicateurs	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
<i>Demandes d'hébergement<sup>7</sup></i>	259	262	295	331	372
<i>Admissions en hébergement</i>	166	146	195	222	186
<i>Personnes différentes admises</i>	119	109	151	165	154
<i>Taux d'occupation des 9 lits</i> <i>Calculé à partir du potentiel 3 285 (9 lits x 365 jours)</i>	65 %	70 %	72 %	74 %	72 %
<i>Durée moyenne des séjours</i>	14 nuits	16 nuits	12 nuits	11 nuits	13 nuits
<i>Durée des séjours en hébergement</i>					
<i>0,5 à 2 jours :</i>	19 %	22 %	28 %	43 %	27 %
<i>3 à 6 jours :</i>	27 %	25 %	22 %	18 %	19 %
<i>7 à 14 jours :</i>	23 %	23 %	27 %	18 %	25 %
<i>15 à 30 jours :</i>	22 %	17 %	15 %	11 %	19 %
<i>31 à 62 jours :</i>	7 %	10 %	7 %	9 %	8 %
<i>63 à 126 jours :</i>	1 %	2 %	21 %	2 %	2 %
<i>127 jours et plus :</i>	1 %	1 %	0.5 %	0 %	0 %



<sup>7</sup> Nous pouvons constater que plusieurs demandes d'hébergement ne se concrétisent pas en admission. Ce phénomène est explicable par les variables suivantes : 1. L'état ou les besoins de la personne nécessitaient une réorientation vers des services plus appropriés ou plus accessibles; 2. La personne était ambivalente à intégrer l'hébergement et nous dépassions la limite de 48 heures pour réserver la place; 3. La personne pouvait être sur une liste d'attente et son besoin s'était dissipé au moment de la relance.

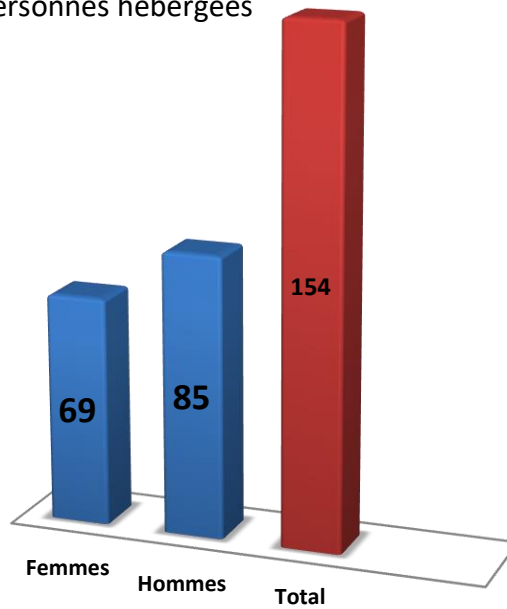
### Admissions en hébergement Groupes d'âges

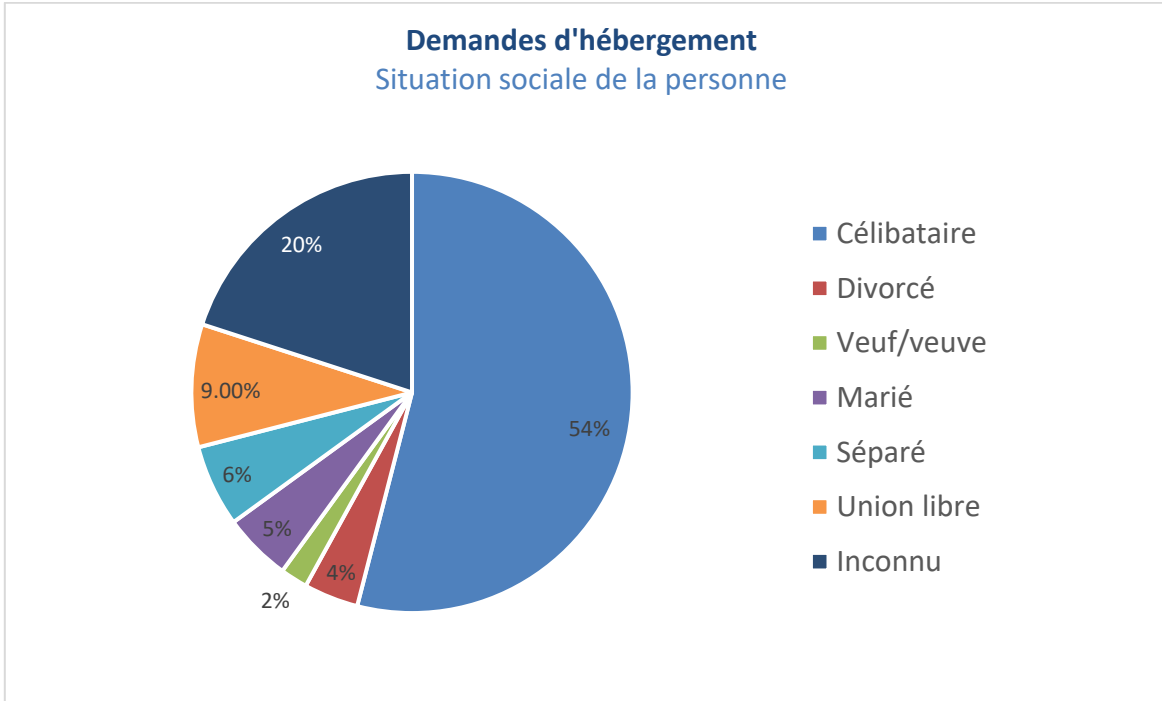
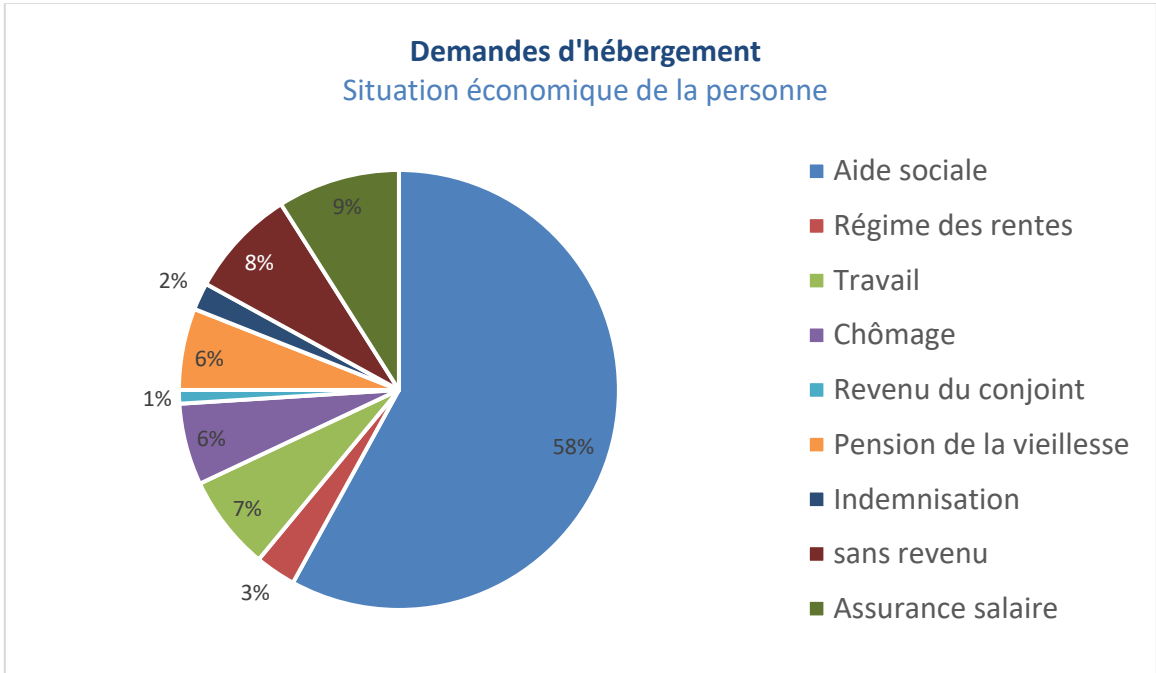


### Admissions en hébergement Nombre de personnes différentes hébergées

■ Proportions des sexes

■ Personnes hébergées









### Situations cliniques

#### Mandat de protection et d'encadrement

Situations	Demandes
Risques d'agression	10
Risques d'auto-agression	66
Réinsertion sociale post-réadaptation	22
Réinsertion sociale post-hospitalisation	39
Urgence sociale (revenu/logement)	133

### Situations cliniques

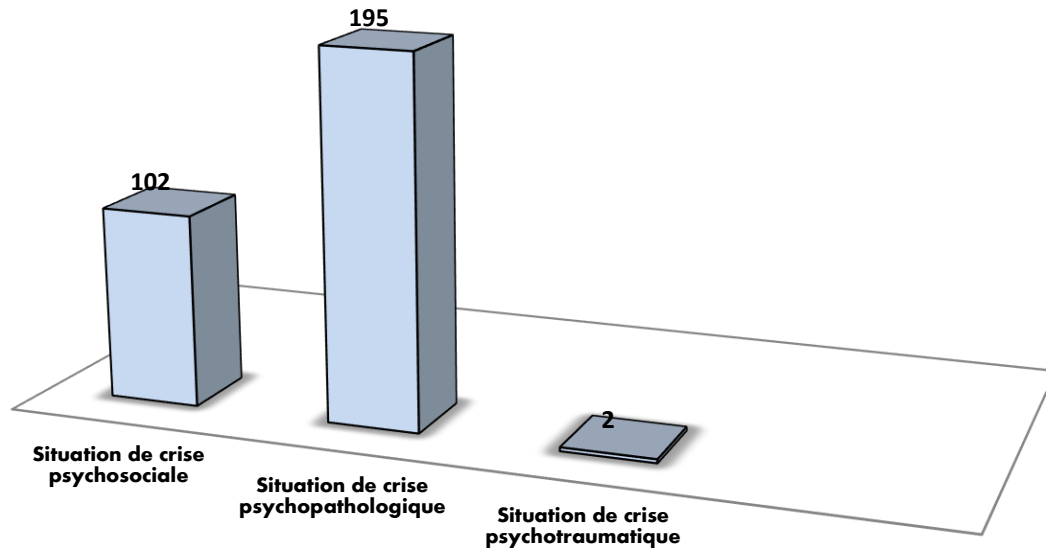
#### Grille d'estimation de la dangerosité suicidaire

Codes	Urgence	Estimations finales
	Danger absent	8
	Danger faible	32
	Danger grave à court terme	37
	Danger grave et imminent	1

TOTAUX : **78** estimations

## Situations cliniques

Motifs de la demande initiale selon la typologie<sup>8</sup> de la crise



### Crise psychosociale

La demande d'hébergement est motivée par la présence d'une détresse provoquée par une situation problématique. Le déclencheur est souvent associé à une perte, une rupture, une transition ou une série d'événements concomitants.

### Crise psychopathologique

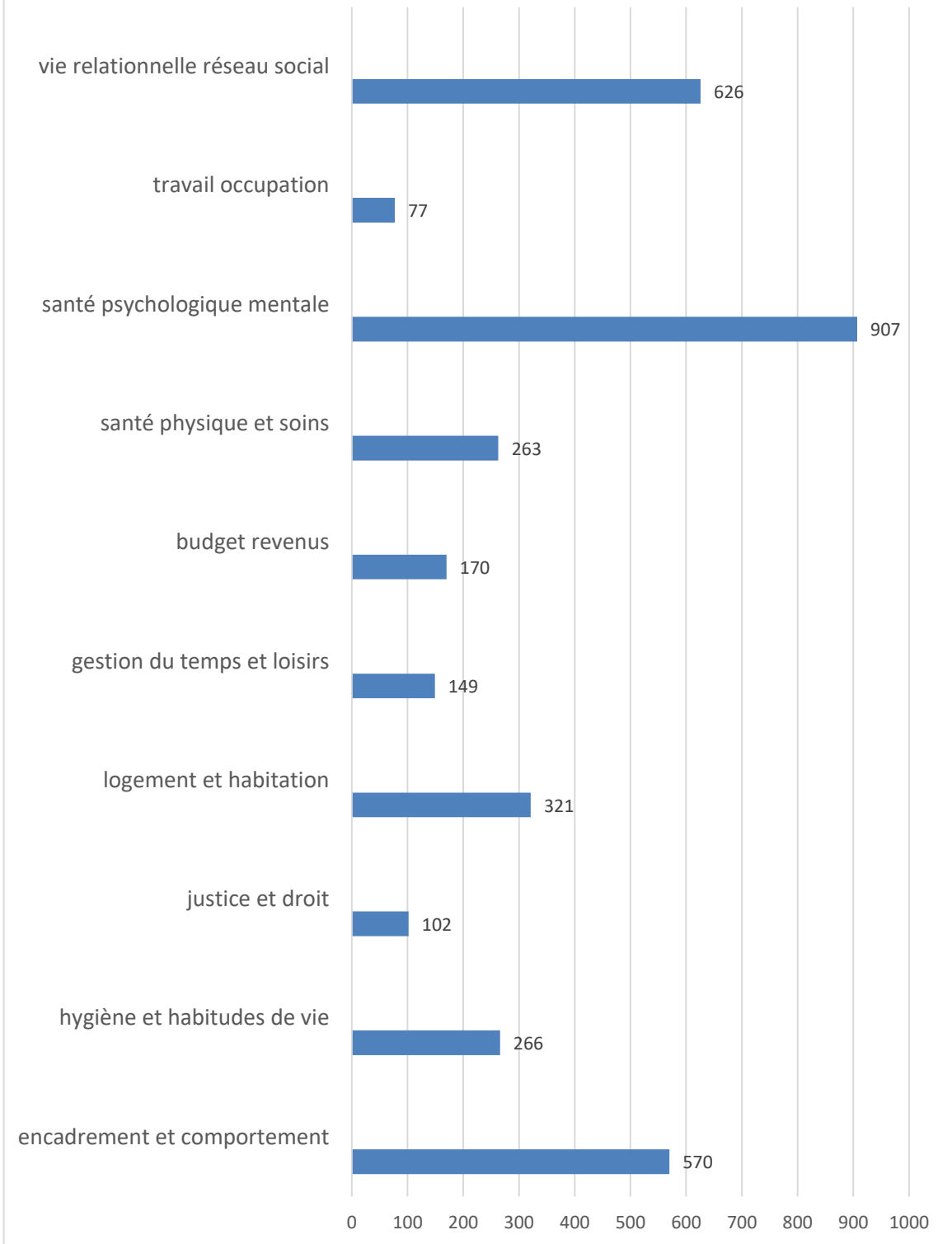
La demande d'hébergement est motivée par une vulnérabilité psychologique ou des problèmes de santé mentale, expliquant l'ampleur de la détresse et le recours à des solutions inefficaces.

### Crise psychotraumatique

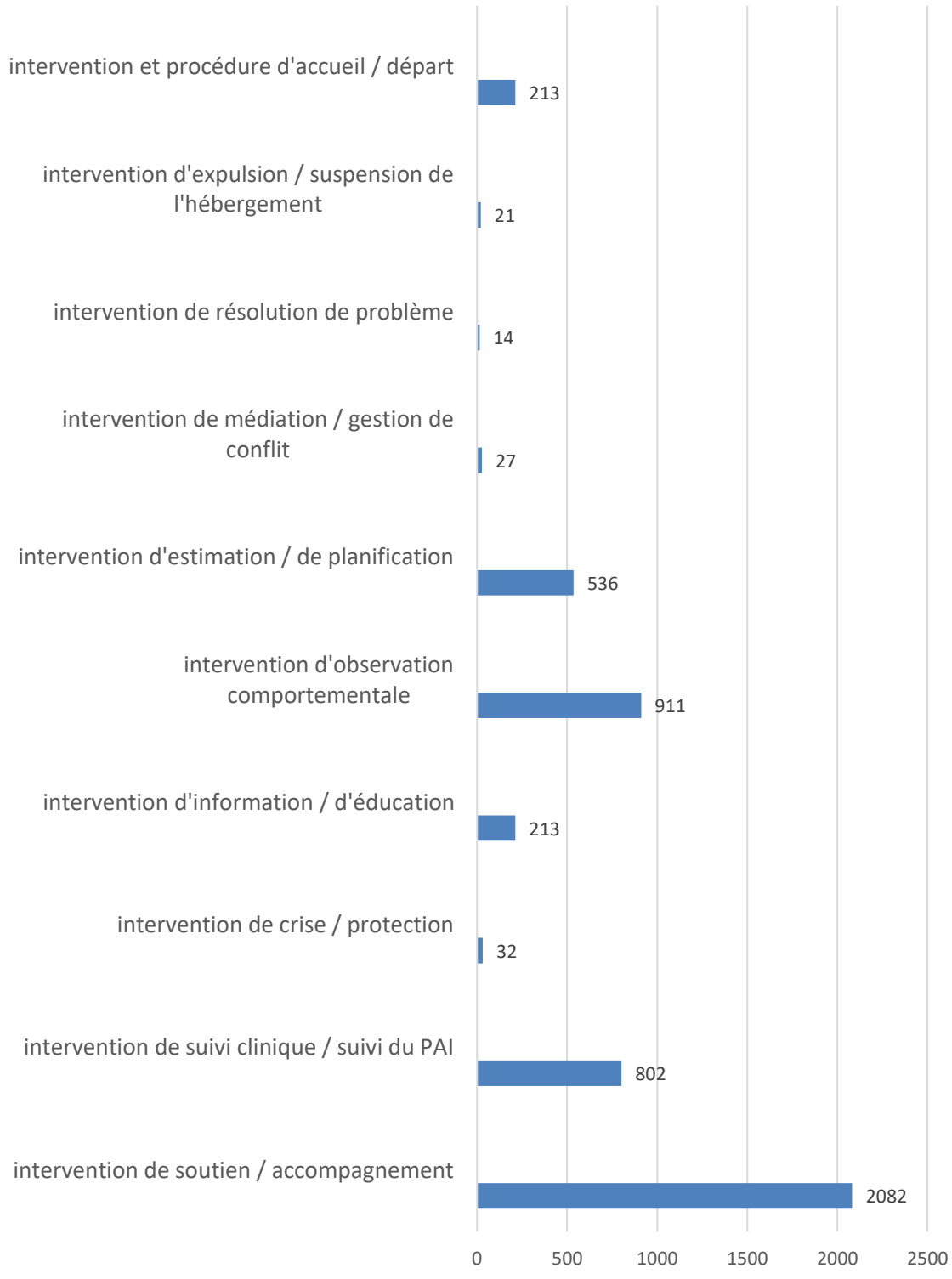
La demande d'hébergement est motivée par un événement subit, arbitraire et violent. D'une sévérité sans précédent, la menace et la réaction de peur à l'événement traumatique sont déterminantes.

<sup>8</sup> Définitions de la typologie de la crise tirées et adaptées de Séguin, M. et Chawky, N. (2015)

**Situations cliniques**  
Besoins psychosociaux exprimés/ ciblés lors des interventions



### Situations cliniques Interventions psychosociales en réponse aux besoins

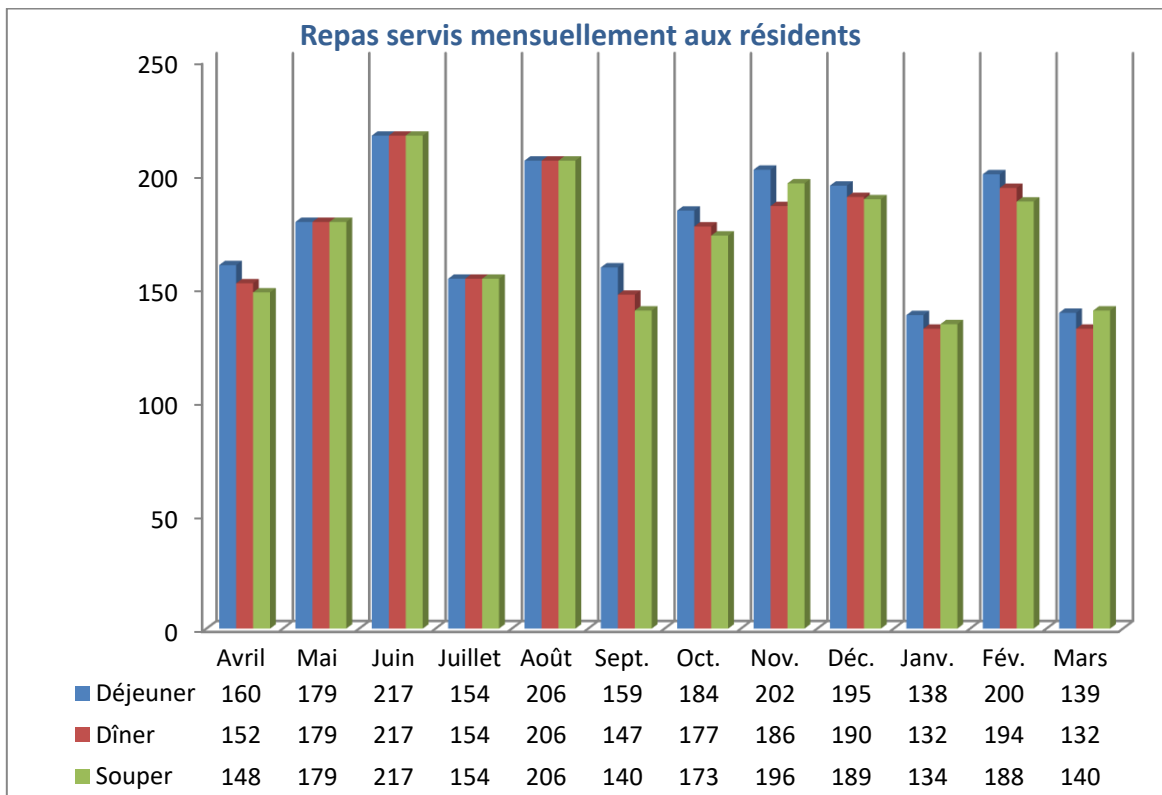




## Statistiques des repas

Total des repas servis : 6105

MOIS	Résident Déjeuner	Personnel Déjeuner	Résident Dîner	Personnel Dîner	Résident Souper	Personnel Souper
Avril	160	0	152	3	148	3
Mai	179	0	179	0	179	1
Juin	217	0	217	12	217	5
Juillet	154	0	154	9	154	1
Août	206	0	206	6	206	0
Septembre	159	0	147	30	140	26
Octobre	184	1	177	31	173	18
Novembre	202	2	186	51	196	22
Décembre	195	0	190	53	189	16
Janvier	138	1	132	64	134	13
Février	200	2	194	60	188	21
Mars	139	2	139	41	140	9
<b>TOTAUX</b>	<b>2133</b>	<b>8</b>	<b>2056</b>	<b>360</b>	<b>1916</b>	<b>135</b>



## Appréciation des services

Il est à noter la présence d'une marge d'erreur quant aux résultats de la compilation des appréciations des services, car certaines d'entre elles étaient incomplètes.

APPRÉCIATION CRITÈRES	Totalemment en désaccord	Plutôt en désaccord	Moyennement d'accord	Plutôt d'accord	Totalemment en accord
1. J'ai été bien accueilli.		1		10	78
2. L'approche était pertinente.		1		22	65
3. Les règlements sont pertinents.			7	17	66
4. J'ai apprécié la vie de groupe. (cohabitation, tâches)	1		4	24	60
5. J'ai apprécié les lieux. (maison, ambiance, propreté)			5	13	71
6. Ma chambre était adéquate.			1	16	71
7. Les repas étaient adéquats.			9	19	58
8. Mon séjour a été utile.		2	5	15	64
9. J'ai été écouté et compris.			5	22	60
10. Je recommande les services.		1	2	6	77

La majorité des personnes hébergées écrivent des commentaires d'appréciation et d'encouragement dans le formulaire d'évaluation des services. Parfois, certaines personnes précisent des suggestions. Voici donc les suggestions qui sont ressorties majoritairement dans nos formulaires d'appréciation des services :

### Commentaires

*Avoir un autre téléviseur avec le câble*

*Plus de souplesse dans les règlements*

*Vérifier l'état des chambres*

*Prendre plus de temps avec les nouveaux résidents*

*Offrir plus de choix de collations*

## Formations, réunions et ressourcement

### Formations reçues

	Inscriptions	Heures
Formation OMEGA pacification	2	8
Les bonnes pratiques d'intervention en contexte suicidaire	4	24
Journée régionale en prévention du suicide	2	7,5
Secouriste en milieu de travail RCR	4	14
Intervenir auprès des hommes	2	14
Forum provincial sur les agressions sexuelles et la violence conjugale	1	8,5
Hygiène et salubrité alimentaire	1	16
Cap sur la famille	2	15
Conférence Favoriser le mieux-être dans le milieu de travail ENAP	2	4
Colloque RESICQ	2	16

### Activités d'équipe

	Réunions	Heures
Réunion d'équipe mensuelle	6	21
Journée de ressourcement	1	7,5

## Regroupements et associations

Affiliation	Partenaires/associations/regroupements	Délégations	Mandats
Local	Corporation de développement communautaire (CDC) de Bécancour	Chantal Laneuville	TCCB/Conseil d'Administration/ Développement social
	Réseau local de services (RLS) du CIUSSS MCQ	Chantal Laneuville Maggy Denis	Table santé mentale et dépendance/Suivi étroit/PSI
Régional	Regroupement des organismes de base en santé mentale des régions 04-17 (ROBSM)	Chantal Laneuville Maggy Denis	Crise psychosociale Table hébergement
	Fédération des OSBL de la Mauricie et du Centre-du-Québec	X	X
	Fédération des coopératives d'habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec	X	X
National	Centraide Centre-du-Québec	X	X
	Regroupement des ressources communautaires d'intervention de crise du Québec (RESCICQ)	Chantal Laneuville	Réunions des groupes membres
	Réseau Québécois des OSBL d'habitation	X	X
	Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID)	X	X
	Association québécoise de prévention du suicide (AQPS)	X	X

*X = Aucune délégation ou implication particulière*

## Réalisation des priorités d'action 2019-2020

Priorités	Objectifs	MOYENS
1. Harmonisation de l'équipe	Réaliser le Plan d'action de l'équipe	<p>Réalisé l'année 3 de l'échéancier de la planification stratégique 2017-2020 de l'équipe; <b>Mise à jour du site internet – Création d'une nouvelle page Facebook</b></p> <p>Planification d'un lac à l'épaule pour la création d'un nouveau plan d'action triennal 2020-2023; <b>Remis à cause de la COVID-19</b></p> <p>Planification biannuelle de journée de ressourcement d'équipe dans le but de suivre la progression des travaux engagés dans la planification stratégique 2017-2020 et voir au besoin de formation; <b>1<sup>ère</sup> Journée de ressourcement 3 Novembre 2019 sous le thème du bien-être de l'équipe. Prêt de salle du Havre de Trois-Rivières</b> <b>2<sup>ème</sup> journée de ressourcement annulée à cause de la COVID19</b></p> <p>Révision du guide des tâches et responsabilités des intervenants; <b>Mise à jour du guide des tâches des intervenants en juillet 2019.</b> <b>Comité de travail : Chantal Laneuville, Maggy Denis et Lauriann St-Pierre</b></p> <p>Élaboration d'un plan d'urgence. <b>Remis à l'an prochain. Priorité selon notre mutuelle de prévention ACCISST</b></p>
	Développer notre expertise clinique de manière continue	<p>Sonder l'équipe sur les besoins cliniques, clarifier les rôles et responsabilités de chacun en lien avec le développement de l'expertise clinique, identifier à travers une orientation écrite les ressources pertinentes et disponibles, puis les mécanismes de diffusion/d'accès;</p> <p>Invité conseiller clinique ou expert pour le développement clinique des intervenants lors des journées de ressourcement;</p> <p>Rendre disponible la formation Omega; <b>Remis dans la prochaine planification stratégique</b></p> <p>Mise à jour des cartes de compétence en RCR; <b>4 personnes formées cette année.</b></p> <p>Rafraîchissement des meilleurs pratiques en prévention du suicide; <b>2 personnes de former cette année.</b></p>
2. Expertise clinique		

		<p>Rendre disponible la formation sur l'estimation des idées homicidaires;  <b>Chantal Laneuville a demandé au RLS Table santé-mentale/dépendance de rendre disponible aux groupes communautaires œuvrant en santé mentale. Cette demande demeure sans réponse à ce jour.</b></p> <p>Former la cuisinière Hygiène et salubrité des gestionnaires.  <b>Cuisinière formée deux jours.</b></p>
<b>3. Financement</b>	<p>Maintenir et développer des sources de financement alternatives complémentaires</p>	<p>Élaboration du projet d'hébergement <i>d'observation-évaluation</i> 0-60 jours en collaboration avec CIUSSS MCQ;  <b>En cours</b></p> <p>Activité de financement pour souligner la semaine de santé mentale avec les organismes en santé mentale des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska;  <b>Brunch bénéfique Santé mentale Bécancour Nicolet-Yamaska. Entente signée avec L'Hôtel Montfort de Nicolet mais l'événement devait avoir lieu le 3 mai 2020 mais annulé à cause de la COVID19</b></p> <p>Maintenir et augmenter notre protocole d'entente avec le CIUSSS MCQ dans le logement supervisé autonome.  <b>Toujours actif 1/3</b></p>
<b>4 Promotion et sensibilisation</b>	<p>Sensibiliser la population et promouvoir l'organisme</p>	<p>Participer aux activités promotionnelles de la Table hébergement du ROBSM 04/17 auprès des divers programmes ciblés et directions du CIUSSS MCQ;  <b>Toujours en vigueur. Enjeux : Le financement adéquat pour les organismes en santé mentale afin de régulariser les ressources humaines et la rétention.</b></p> <p>Élaboré la programmation du 20<sup>ème</sup> anniversaire de La Chrysalide; Faire la distribution des affiches et dépliants auprès des GMF des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska.  <b>Remis dans les priorités 2020-2021</b></p>
<b>5. Partenariats et collaboration</b>	<p>Consolider et maintenir des arrimages efficaces auprès des divers partenaires;</p>	<p>Promouvoir notre ouverture à envisager le développement d'unités d'hébergement transitoire en santé mentale en Mauricie auprès des instances concernées du CIUSSS MCQ;  <b>En vigueur et se poursuit en 2020-2021</b></p> <p>Participer aux chantiers du Réseau local de services (RLS) de la Table santé mentale adulte et dépendances du CIUSSS MCQ;  <b>Les travaux se poursuivent. Mettre en place un colloque avec la participation de l'AQCID</b></p>

Réactiver les formations croisées (échange d'intervenants entre les ressources), en fonction des intérêts de l'équipe, planifiées par la Table hébergement du ROBSM 04/17;

**Aucune action n'a été posé en ce sens.**

Participer à la Table de concertation communautaire de Bécancour et collaborer aux travaux de divers comités formés.

**En vigueur et se poursuit en 2020-2021**

Collaborer avec les partenaires en santé mentale et dépendance des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska dans des projets communs.

**En vigueur et se poursuit en 2020-2021**

### Renouvellement des priorités 2020-2021

Priorités	Objectifs	MOYENS
<b>1. Harmonisation de l'équipe</b>	Réaliser le Plan d'action de l'équipe	<p>Faires le bilan de la planification stratégique 2017-2020 de l'équipe ;</p> <p>Réaliser une nouvelle planification stratégique 2020-2023 de l'équipe</p> <p>Planification d'un lac à l'épaule pour la création d'un nouveau plan d'action triennal 2020-2023;</p> <p>Planification biannuelle de journée de ressourcement d'équipe dans le but de suivre la progression des travaux engagés dans la planification stratégique 2020-2023 et voir au besoin de formation ;</p> <p>Mise en place d'un comité du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Chrysalide;</p> <p>Élaboration d'un plan d'urgence.</p>
<b>2. Expertise clinique</b>	Développer notre expertise clinique de manière continue	<p>Mettre en place un programme de formation subventionné par Emploi Québec ;</p> <p>Inviter conseiller clinique ou expert pour le développement clinique des intervenants lors des journées de ressourcement ;</p> <p>Rendre disponible la formation Omega;</p> <p>Mise à jour des cartes de compétence en RCR;</p> <p>Rafraichissement des meilleurs pratiques en prévention du suicide;</p> <p>Rendre disponible la formation sur l'estimation des idées homicidaires;</p> <p>Former la cuisinière Hygiène et salubrité des gestionnaires.</p>

<b>3. Financement</b>	Maintenir et développer des sources de financement alternatives complémentaires	<p>Continuité de l'élaboration du projet d'hébergement <i>d'observation-évaluation</i> 0-60 jours en collaboration avec CIUSSS MCQ;</p> <p>Activité de financement pour souligner la semaine de santé mentale avec les organismes en santé mentale des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska;</p> <p>Maintenir et augmenter notre protocole d'entente avec le CIUSSS MCQ dans le logement supervisé autonome.</p>
<b>4 Promotion et sensibilisation</b>	Sensibiliser la population et promouvoir l'organisme	<p>Participer aux activités promotionnelles de la Table hébergement du ROBSM 04/17 auprès des divers programmes ciblés et directions du CIUSSS MCQ;</p> <p>Élaborer la programmation du 20<sup>ème</sup> anniversaire de La Chrysalide;</p> <p>Faire la distribution des affiches et dépliants auprès des GMF des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska.</p>
<b>5. Partenariats et collaboration</b>	Consolider et maintenir des arrimages efficaces auprès des divers partenaires;	<p>Promouvoir notre ouverture à envisager le développement d'unités d'hébergement 0-60 jours en santé mentale en Mauricie auprès des instances concernées du CIUSSS MCQ;</p> <p>Participer aux chantiers du Réseau local de services (RLS) de la Table santé mentale adulte et dépendances du CIUSSS MCQ;</p> <p>Favoriser les échanges d'expertise entre les intervenants de différents milieux en santé mentale en fonction des intérêts de l'équipe, planifiées par la Table hébergement du ROBSM 04/17;</p> <p>Participer à la Table de concertation communautaire de Bécancour et collaborer aux travaux de divers comités formés.</p> <p>Collaborer avec les partenaires en santé mentale et dépendance des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska dans des projets communs.</p>



# LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES



## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021 LA CHRYSALIDE, m.h.c.s.m.

Sources de revenus	Au 31 mars
Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	413 108.00 \$
Programme de soutien aux organismes communautaires d'urgence	63 000.00 \$
Centraide de la région Centre-du-Québec	15 000,00 \$
Centraide de la région Centre-du-Québec	5 155.00 \$
Fond d'urgence Fédéral (40 000 -30 000 remboursable)	10 000.00 \$
Subvention pour un chez-soi (ciusssmcq-itinérance)	4 500.00 \$
Entente spécifique LSA	9 000.00 \$
Contribution financière des usagers	9 000,00 \$
Autofinancement/dons	5 000.00 \$
Autres revenus (cartes de membre, intérêt, TPS/TVQ, ristourne)	5 500.00 \$
<b>Total :</b>	<b>539 263.00 \$</b>

Postes de dépenses	Au 31 mars
Salaires et avantages sociaux	400 659.66 \$
Loyer et hypothèque	58 814.39 \$
Réserve de gestion hypothécaire 0-60	15 000,00 \$
Frais d'administration et de bureau	27 330.95 \$
Frais de vie associative	3 900,00 \$
Frais d'activité	1 000,00\$
Frais de déplacement	3 000,00\$
Frais d'hébergement	21 300,00\$
Publicité/promotion/timbres	5 500,00\$
<b>Total :</b>	<b>536 505.00\$</b>

Bénéfice/déficit : **2 758.00 \$**

## Annexes au Rapport d'activité 2019-2020



2150, rue Nicolas Perrot, Bécancour (Québec) G9H 3B9  
Téléphone : 819-294-9292 Télécopieur : 819-294-9295  
Courriel : [lachrysalide@tlb.sympatico.ca](mailto:lachrysalide@tlb.sympatico.ca)  
Site web : [www.chrysalide.ca](http://www.chrysalide.ca)

## Guide du résident

---

### 1. Les critères d'hébergement

- 1.1. **La sécurité** : Assurer sa sécurité et celles des autres;
  - 1.2. **Le volontariat** : Exercer le choix d'être ici, participer activement aux tâches;
  - 1.3. **La collaboration** : Respecter l'équipe, le fonctionnement de l'organisme et les principes d'hébergement ci-bas mentionnés;
  - 1.4. **La cohabitation** : Respecter les autres personnes résidentes et faire preuve de tolérance;
  - 1.5. **L'autonomie** : Prendre ses responsabilités et respecter ses engagements;
  - 1.6. **La sobriété** : S'abstenir d'être en état d'intoxication (alcool et drogue);
  - 1.7. **La mobilisation** : Se mettre en action dans l'atteinte d'un changement.
- 

### 2. Les principes de l'hébergement

#### 2.1. **Respect de soi, des autres et de l'organisme :**

- Vous devez respecter les autres (hygiène, bruit, attitude, opinions, comportements) et collaborer aux demandes faites par l'équipe;
- Préservez votre intégrité, votre intimité et votre confidentialité auprès des autres résidents;
- Durant votre séjour vous avez l'opportunité d'utiliser les installations et les commodités de la Chrysalide. Nous vous demandons de respecter les lieux, l'espace, le matériel et les procédures en place. (Exemple : Utiliser le verre et la tasse identifié à votre chambre, ne pas déplacer les meubles, ne pas mettre d'affiche sur les murs des chambres etc...);
- Il est interdit d'aller dans les chambres des autres;
- Il est interdit d'entrer dans les bureaux et l'espace cuisine sans autorisation;
- L'accès au sous-sol est interdit entre 22h30 et 6h.

#### 2.2. **Utilisation sécuritaire de la médication :**

La médication doit être prise telle que prescrite et en présence d'un(e) intervenant(e). Se présenter au bureau des intervenants le matin entre 6h00 et 8 h 55, le midi entre 11h30 et 12 h 55, au souper entre 16h30 et 17 h 55 et au coucher entre 19h30 et 22h30.

**2.3. Implication à l'hébergement :**

**2.4.** Vous devez contribuer financièrement à votre hébergement et participer aux activités prévues dans l'horaire de la Chrysalide. Avant votre départ, vous devez nettoyer votre chambre, laver et refaire votre lit.

**2.5. Contribution financière :**

Une carte de membre au coût de 5.00\$ annuellement est **obligatoire** pour recevoir des services de la Chrysalide. Vous devez vous acquitter des frais d'hébergement de **16.00\$** par nuit. Des arrangements financiers peuvent être faits avec l'équipe de direction. Les bénéficiaires d'aide sociale peuvent faire compléter un rapport médical prévu pour faire rembourser les frais d'hébergement jusqu'à concurrence de 500.00\$.

**2.6. Utilisation de vos appareils :** Par Respect de la zone de repos, seuls les téléphones cellulaires sont acceptés dans les chambres;

**2.7. Consommation :**

- En tout temps, vous devez vous abstenir de posséder ou être sous l'effet de drogue ou d'alcool;
- ✓ Il n'est pas permis de posséder et de jouer à des loteries ou cyber jeux et de consommer des boissons énergisantes dans la maison ou sur le terrain de la Chrysalide;
- ✓ Les produits du tabac où les produits de vapotage sont permis dans les zones prévues à cet effet soit, aux abords des cendriers. Les stationnements et la façade avant de la maison sont des espaces sans fumée. Merci de respecter ces zones et de mettre vos mégots de cigarette dans les cendriers;
- ✓ La nuit, entre **minuit et 6 h**, vous aurez l'autorisation de sortir fumer à 2 reprises et en alternance avec les autres résidents.

**2.8. Prêt de matériels :**

- ✓ Après l'utilisation, veuillez remettre à l'équipe chaque chose empruntée (matériel de créativité, jeu, livre, vélo, etc.);
- ✓ L'utilisation de la puce du système de déverrouillage de la porte avant est obligatoire pour vos entrées et sorties de la ressource. S'il y a perte de puce, 10.00 \$ vous seront chargés sur votre facture d'hébergement;

**2 choix s'offrent à vous :**

**1<sup>er</sup> choix : Location de puce :** 10.00 \$ de dépôt est requis à la location d'une puce de déverrouillage pour la durée de votre séjour. Votre dépôt vous sera remis à votre départ en échange de la puce;

**2<sup>e</sup> choix : Prêt de puce :** Le prêt de puce de déverrouillage se fera auprès de l'intervenant disponible à chacune de vos sorties et la puce sera remise à l'intervenant **IMMÉDIATEMENT** à votre retour dans la ressource.

**2.9. Planification de votre hébergement :**

- **Lit de crise :** Le délai d'hébergement est de 2 nuits / 3 jours. Le plan d'action individualisé de crise (PAIC) est statué dès la demande. Selon les besoins et les disponibilités, il y aura possibilité d'intégrer un lit de stabilisation;
- **Lit de stabilisation :**

Le délai d'hébergement est de 7 jours. Le délai et les objectifs sont déterminés dans votre plan d'action individualisé « PAI » fait dans les premiers 48 h de votre arrivée.

Le PAI est révisé chaque semaine avec la coordination clinique et l'intervenant (e) attribué (e) à votre dossier. **Toutes** les demandes seront discutées lors de la mise en place du PAI initial ou à sa révision.;

**2.10. Présence dans la maison :**

Vous devez être présent dans la maison chaque nuit de 22 h 30 à 6 h. Un retard ou une absence injustifiée et non autorisée peut entraîner une suspension d'hébergement;

**2.11. Planification de la journée :**

Nous vous demandons de vous présenter chaque jour à la réunion « Bon départ » qui se déroule chaque jour à 8 h 30 dans la cuisine. Vous devez être habillé de façon respectueuse et vous présenter avant que l'intervenant (e) ne ferme la porte. Cette rencontre vise à nommer ses besoins et planifier la journée. Si la porte est fermée, ne pas déranger la réunion en cours et allez voir l'intervenant (e), lorsque disponible, pour prendre connaissance de vos tâches assignées et nommer vos besoins de la journée. Vous êtes par la suite responsable de prendre connaissance de la planification des rencontres journalières qui sera affichée à 9 h 45 sur la porte de la salle de rencontres;

**2.12. Repas et collations :**

Repas

- ✓ Déjeuner : (service libre) de 6 h à 8 h 20
- ✓ Dîner : Le service se fait de 12 h à 12 h 45
- ✓ Souper : Le service se fait de 17 h à 17 h 45

**Aucun repas ne sera servi après les heures de repas indiqués.**

Collation

- ✓ Matin : 10 h à 10 h 15
- ✓ Après-midi : 15 h à 15 h 15
- ✓ Soirée : 21 h à 21 h 15

**Les allergies et contraintes alimentaires :**

Nous nous engageons à porter une attention particulière à votre situation. Par contre, si vous avez des contraintes sévères vous aurez la responsabilité de répondre à vos besoins alimentaires.

**2.13. Participation à la vaisselle :**

Selon ses engagements indiqués à l'horaire, se présenter aux heures pour faire la vaisselle : déjeuner **8h45**, dîner à **13h**, souper à **18h**. Il est possible de débiter la vaisselle un **maximum de 15 minutes avant** si les 2 coéquipiers sont prêts et reçoivent l'accord de l'intervenant. En soirée, chacun doit obligatoirement laver la vaisselle qu'il a utilisé durant l'heure de la collation. Toute la vaisselle sera lavée selon le protocole d'assainissement affiché.

**2.14. Participation aux tâches hebdomadaires/activités planifiées :**

Toutes les activités planifiées sont **obligatoires**. Seuls les rendez-vous ou les démarches inclus dans le plan d'action individualisé peuvent exempter les tâches et les activités planifiées.

- Les tâches ménagères sont planifiées à l'horaire de la Chrysalide les mercredis et dimanches à 13h30 chaque semaine.
- Une marche est prévue à l'horaire tous les mardi et jeudi à 13h30.

**2.15. Visites et sorties :**

Chaque visiteur et chaque sortie doivent être préalablement autorisés par un (e) intervenant (e). Horaire des visiteurs de 14h à 16h et 19h à 20h30.

**2.16. Utilisation du téléphone :**

Toutes démarches téléphoniques liées à votre plan d'action individualisé ou impliquant de contacter des professionnels (santé, services sociaux et justice) ou des organismes peuvent se réaliser dans un bureau lors d'une rencontre. Un téléphone public est aussi disponible au sous-sol pour vos appels personnels.

**2.17. Tournée de nuit :**

Deux tournées seront faites dans la nuit pour la quiétude et la sécurité des lieux. Lors de ces tournées, la porte de toutes les chambres sera ouverte.

**2.18. Douche :**

Il est recommandé de se doucher tous les jours. L'accès aux douches est de 6 h à 22 h 30. Douche du rez-de-chaussée : 6 h à 8 h 20 et 18 h à 22 h 30. Aucune douche n'est permise durant la nuit. Nettoyer votre douche après utilisation.

---

**3. L'Éthique et la confidentialité**

**3.1. Relation professionnelle :**

Les employés de l'organisme doivent préserver une relation professionnelle et ils doivent s'abstenir de développer toutes autres formes de relations auprès des personnes qui fréquentent l'organisme. Ils ne sont pas autorisés à fournir des coordonnées personnelles, développer une relation exclusive en marge de l'équipe, accepter des liens sur les groupes sociaux, accepter des cadeaux ou développer des relations amicales ou affectives;

**3.2. Autonomie financière :**

L'organisme ne prête pas d'argent et n'échange pas les chèques. Il est fortement recommandé de ne pas prêter ou emprunter de l'argent à un autre résident. Vous pouvez aviser un membre de l'équipe de travail si vous subissez de l'intimidation financière ou tout type d'intimidation;

**3.3. Don :**

Les dons raisonnables sont acceptés;

**3.4. Plainte :**

En cas de désaccord persistant ou de conflit avec un (e) intervenant (e), nous vous invitons à rencontrer un membre de la direction soit la direction générale ou la coordination clinique. Si vous voulez formuler une plainte envers l'organisme, vous pouvez contacter directement le Bureau du Commissaire Régional aux Plaintes et à la Qualité des Services au **819-370-2200 poste 3260**

**3.5. Suspension de l'hébergement :**

S'il y a un non-respect des critères d'hébergement, un (e) intervenant (e) peut prendre la décision de mettre fin à l'hébergement ou de ne pas prolonger le délai de l'hébergement. Vous serez alors informés du motif ainsi que des conditions vous permettant de refaire une autre demande d'hébergement;

**3.6. Appréciation des services :**

À la fin de l'hébergement, nous vous invitons à remplir un formulaire d'appréciation de nos services. Vous pouvez également demander ce document à tout moment au cours de l'hébergement pour vous exprimer;

**3.7. Confidentialité :**

Pendant votre hébergement, si nécessaire, nous devons communiquer certaines informations à des professionnels et à des partenaires dans le but d'optimiser votre cheminement. Soyez assuré de notre transparence et de notre professionnalisme. En cas de dangerosité pour vous ou quelqu'un d'autre, nous serons dans l'obligation d'intervenir en utilisant les informations nécessaires pour assurer la sécurité de tous. Nous ne pouvons pas assurer la confidentialité des autres résidents.

---

**4. Engagement**

Par cette signature, j'atteste avoir pris connaissance du guide du résident de la Chrysalide M.H.C.S.M. qui m'a été expliqué par un intervenant de la Chrysalide, je m'engage à respecter ces principes tout au long de mon séjour et autorise les intervenants de la Chrysalide à échanger les informations nécessaires à l'optimisation de mon cheminement avec les professionnels qui m'offrent un suivi à l'extérieur de la ressource.

---

Signature du résident

---

Date



## Remerciements



### **Merci à tous nos bailleurs de fond et donateurs!**

L'équipe du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)  
La Société d'habitation du Québec  
Centraide MCQ  
L'organisme Marie 4 Poches  
Les donateurs anonymes



### **Merci à tous nos proches collaborateurs et partenaires!**

Les partenaires du CIUSSS MCQ  
Les partenaires des organisations communautaires  
Les médecins du territoire  
La CDC de Bécancour  
Le ROBSM des régions 04-17  
Le RESICQ





**RAS-LE-BOL?**  
Appelle au centre de crise le plus près

**J'ai besoin d'aide**

- Vous vivez une situation de crise ?
- Un de vos proches est en crise ?
- N'hésitez pas à demander de l'aide et contactez les services de crise de votre secteur.

**Les centres de crise**

Les centres offrent des services de crise pour toutes personnes adultes vivant une situation de détresse, à risque de suicide ou non, ainsi qu'à leurs proches.

On ne sait jamais, vous ou un proche pourriez avoir besoin de soutien.

Ayez toujours de l'aide à portée de la main avec l'application mobile

**Crise**

Centres de crise du Québec

- Aide 24/7
- Aidez-moi
- Aider un proche
- À propos
- Site web
- Facebook

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play